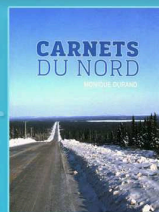
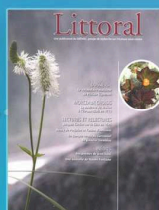


RAPPORT ANNUEL 2011/2012



Cégep de Sept-Îles



PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE À PARTIR DU HAUT DE GAUCHE À DROITE

1. Katie Langlais (Représentante d'Aluminerie Alouette), Joëlle Bouchard (Récipiendaire de la Médaille du Gouverneur général du Canada), Michel Robitaille (Président de la Fondation du Collège), Donald Bherer (Directeur général du Collège)
2. Page couverture du 6^e numéro de la revue *Littoral*
3. Affiche du Zoot Band
4. Nouveaux retraités (Pier Gilbert, Jacques Delagrave, Katie Vibert, Denis Tremblay et Mario Noël)
5. Pavillon *ArcelorMittal*
6. Page couverture des *Carnets du Nord*
7. Signature d'une entente de partenariat, Claudie Deschênes (Environnement SCN), Drishtysingh Ramdennee (Coordonnateur scientifique ITMI), Donald Bherer (Directeur général du Collège), Christophe Bonnal (Directeur de la formation continue), Julie Carrière (Environnement SCN), Jean-Daniel Ngatcha Kuipou (Directeur ITMI)
8. Membres de la groupe de danse Hip Hop Uneek
9. Inauguration du Pavillon *ArcelorMittal*, Nathalie Rouleau (Compagnie minière IOC), Donald Bherer (Collège), Serge Miller (*ArcelorMittal*/Mines Canada), Gino Levesque (Cliffs Natural Resource), André Martel (Aluminerie Alouette) et Luc Dion (Développement économique Sept-Îles)
10. Souper des finissants
11. Monique Larouche (Représentante famille de Christian Proulx), Pier-Luc Fournier (Récipiendaire de la Bourse Christian-Proulx), Marc Hamilton (Laboratoires Biomédic et Environex)

PHOTOS DE LA DERNIÈRE PAGE GROUPE DE FINISSANTS ACCOMPAGNÉS D'ENSEIGNANTS À PARTIR DU HAUT DE GAUCHE À DROITE

1. Langues, lettres et communication
2. Arts plastiques
3. Technologie de maintenance industrielle
4. Représentante de la Direction de la formation continue accompagnée des finissants des AEC en Traitement du minerai de fer, Chefs de train et animateurs en loisirs
5. Sciences de la nature
6. Social Science
7. Techniques de l'informatique
8. Technologie de l'électronique industrielle
9. Soins infirmiers
10. Techniques de comptabilité et de gestion
11. Techniques d'éducation à l'enfance
12. Sciences humaines

DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, LE GENRE MASCULIN DÉSIGNE,
LORSQUE LE CONTEXTE S'Y PRÊTE, AUSSI BIEN LES FEMMES QUE LES HOMMES.

TABLE DES MATIÈRES

MISSION / VALEUR / VISION.....	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
FAITS SAILLANTS.....	8
CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ÉTUDES.....	8
SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	12
CADRE ORGANISATIONNEL QUI SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE.....	13
ACTIVITÉS DU CCTT – L'INSTITUT TECHNOLOGIQUE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE (ITMI)	15
CLIENTÈLE	16
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	16
FORMATION CONTINUE.....	18
TAUX DE PLACEMENT.....	18
RÉUSSITE ET ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES	18
DONNÉES QUANTITATIVES SUR LA RÉUSSITE	20
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET SOUTIEN À LA RÉUSSITE	23
SERVICES ADAPTÉS	24
SAINES HABITUDES DE VIE	24
RESSOURCES HUMAINES	25
MEMBRES DU PERSONNEL AYANT PRIS LEUR RETRAITE.....	25
RÉSULTATS FINANCIERS	26
REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE DU RÉINVESTISSEMENT QUÉBÉCOIS	28
REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE DU RÉINVESTISSEMENT FÉDÉRAL	29
MEMBRES DES PRINCIPALES INSTANCES.....	31
CONSEIL D'ADMINISTRATION	31
COMITÉ EXÉCUTIF	31
COMMISSION DES ÉTUDES	32
PERSONNEL DE DIRECTION ET DE GÉRANCE	32
MÉRITE ÉTUDIANT ET BOURSES.....	33
BOURSIERS DE LA FONDATION ET DONATEURS.....	33
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS	35
ANNEXE – CONTRE VENTS ET MARÉES, 40 ANS D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL À SEPT-ÎLES.....	39

MISSION

Le Cégep de Sept-Îles a comme mission principale de donner une formation collégiale de qualité et, de façon complémentaire, de soutenir activement la recherche et le développement régional.

Le Cégep de Sept-Îles souscrit aux valeurs suivantes : le professionnalisme, l'engagement et le respect.

VISION

Le Cégep de Sept-Îles est reconnu comme un établissement chaleureux et dynamique qui place l'innovation au centre de ses activités et qui rayonne activement dans son milieu.

VALEURS

Le Cégep de Sept-Îles souscrit aux valeurs suivantes : le professionnalisme, l'engagement et le respect.

ENJEU 1	ENJEU 2	ENJEU 3
LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES	LE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	UN CADRE ORGANISATIONNEL QUI SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE
ORIENTATION 1 :	ORIENTATION 7 :	ORIENTATION 11 :
ASSURER LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES	SOUTENIR LES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE	MOBILISER AUTOUR DES ENJEUX STRATÉGIQUES
ORIENTATION 2 :	ORIENTATION 8 :	ORIENTATION 12 :
FAVORISER LA RÉUSSITE ET L'ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES	RÉALISER DES ACTIVITÉS DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE OU DE RECHERCHE APPLIQUÉE	ASSURER LA VISIBILITÉ DU COLLÈGE ET PROMOUVOIR UNE IMAGE CONFORME À LA MISSION, AUX VALEURS ET À LA VISION
ORIENTATION 3 :	ORIENTATION 9 :	ORIENTATION 13 :
PROPOSER UN MILIEU DE VIE RICHE AUX ÉTUDIANTS	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	MISER SUR DES MÉCANISMES SIMPLES, SOUPLES ET EFFICACES
ORIENTATION 4 :	ORIENTATION 10 :	ORIENTATION 14 :
AJOUTER DE LA VALEUR À LA FORMATION	RENDRE DISPONIBLES À LA COLLECTIVITÉ LES RESSOURCES DU COLLÈGE	S'ASSURER DE DISPOSER DES RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE LA MISSION
ORIENTATION 5 :		ORIENTATION 15 :
DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION		S'ASSURER D'AVOIR DES PRATIQUES DE GESTION ADÉQUATES
ORIENTATION 6 :		
TÉMOIGNER DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DISPENSÉE		

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Pierre Duchesne
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche, de la Science et de la Technologie

Monsieur le Ministre,

L'année 2011-2012 a été fertile en réalisations tel qu'en témoigne le présent rapport d'activités. Ces réalisations, qui s'inscrivent dans un contexte économique régional effervescent, sont en lien direct avec les enjeux guidant notre planification stratégique, soit la consolidation et le développement des programmes de formation, le soutien à la recherche et au développement régional, et un cadre organisationnel qui soutienne le développement du Collège. Cette année 2011-2012 marque aussi, de façon certaine, un pas de plus vers ce que décrit notre énoncé de vision stratégique : un établissement chaleureux et dynamique qui place l'innovation au centre de ses activités et qui rayonne activement dans son milieu.

Je vous souligne que le conseil d'administration du Cégep de Sept-Îles et son comité exécutif ont été particulièrement actifs durant la dernière année. Les questions qui y ont été abordées ont donné une place prépondérante aux préoccupations d'ordre stratégique. Signalons notamment le suivi et l'actualisation tant de la planification stratégique que du plan de réussite, le maintien d'une formation de qualité à une clientèle de plus en plus diversifiée, les orientations données à la Fondation du Collège, le redressement du centre collégial de transfert de technologie (CCTT), les divers projets d'investissement et un suivi budgétaire attentif.

L'année 2011-2012 a également constitué la 40^e année de l'enseignement collégial à Sept-Îles. Cet événement a été souligné par la production d'un document relatant les faits marquants des quatre dernières décennies. Comme son titre l'indique, c'est « Contre vents et marées » que s'est construit notre établissement car les difficultés ont été nombreuses. Mais comme l'adversité peut aussi être formatrice, nous pouvons très certainement affirmer aujourd'hui que le Cégep constitue un important et structurant pôle de savoir à la fois pour notre région et pour l'ensemble du Québec.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le président du conseil d'administration,



Denis Clements

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Denis Clements
Président du conseil d'administration

Monsieur le Président,

Le rapport d'activités 2011-2012 est, selon notre habitude, structuré en fonction des enjeux et orientations de notre planification stratégique. Cette dernière, comme notre plan d'aide à la réussite, a d'ailleurs fait l'objet d'une actualisation majeure durant l'année de telle sorte que nous disposons d'un cadre de planification solide pour l'horizon 2012-2015.

En regard de l'année 2011-2012, qu'il me soit permis, d'entrée de jeu, de souligner l'excellente performance tant en formation initiale qu'en formation continue. Le volume d'activités a été élevé dans les deux secteurs et, chose non négligeable, les résultats financiers l'ont été également. C'est d'ailleurs la quatrième année consécutive que nous enregistrons des résultats positifs d'une telle ampleur et nous le devons tant à la qualité du contrôle des dépenses qu'au dynamisme des services concernés. Ces résultats nous permettent, soulignons-le, d'investir dans le développement de nos infrastructures et, n'eût été des compressions budgétaires et de l'absence de financement de la part d'Emploi-Québec à la formation continue, nous aurions pu faire davantage. L'objectif étant toujours, à travers cet investissement dans les infrastructures, de s'assurer, par une hausse de la capacité physique, de demeurer en phase avec le développement d'un milieu régional marqué lui par une intense activité économique.

Au niveau de la Direction générale, trois préoccupations ont dominé l'année 2011-2012 (et marqueront sans doute l'année suivante) : l'internationalisation des activités, le déploiement de la mission de recherche et la mise en place d'infrastructures. Concernant la première de ces préoccupations, signalons le projet de mise en œuvre, conjointement avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, d'un pôle d'excellence en maintenance et opérations de procédé en Nouvelle-Calédonie et la planification d'interventions au Cameroun et en Amérique latine. En ce qui a trait à la seconde de ces préoccupations, mentionnons la première année d'opération du CCTT (l'Institut technologique de maintenance industrielle) à titre de service intégré au Collège et la mise en œuvre des autres créneaux de recherche prévus à la Programmation institutionnelle de recherche (à travers notamment des partenariats avec d'autres CCTT, des universités et des entreprises). Enfin, pour ce qui est de la mise en place d'infrastructures, mentionnons :

- la livraison du pavillon hébergeant le programme de Technologie minérale et le centre collégial de transfert de technologie en maintenance industrielle (CCTT);
- la conclusion des ententes légales avec le promoteur responsable de la construction et de la gestion des résidences étudiantes, et l'aménagement de la voie d'accès à celles-ci;
- en collaboration avec ArcelorMittal Mines Canada, la réalisation d'une première phase d'aménagement du Centre d'études collégiales de Port-Cartier;
- l'inclusion dans le PQI 2012-2017 du gouvernement québécois du projet de relocalisation des laboratoires de Technologie de maintenance industrielle;
- et la réalisation du programme fonctionnel et technique de l'unité clinique de Soins infirmiers.

Dans un autre ordre d'idées, signalons le lancement des travaux de la campagne majeure de financement de la Fondation du Collège, la tenue du 3^e colloque sur Vision Sept-Rivières 2030 et la visite de nombreuses délégations dans le cadre du Plan Nord.

Monsieur le Président, je me permets en terminant de le rappeler, nos nombreuses réalisations sont le résultat d'un effort collectif. En effet, sans le concours d'employés dévoués, rien de tout cela ne serait possible. Nous continuerons, quant à nous à l'équipe de direction, d'être vigilant particulièrement lorsque l'autonomie de notre établissement est interpellée.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général,



Donald Bherer

FAITS SAILLANTS

CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES

◆ VIABILITÉ DES PROGRAMMES

- Une légère hausse du nombre d'inscriptions à l'enseignement régulier à l'automne, dont 18 nouveaux étudiants internationaux en provenance de la Roumanie (3), de l'Île de la Réunion (3) et de la Nouvelle-Calédonie (12).
- 71 étudiants internationaux à temps plein, soit 58 en formation initiale et 13 à la formation continue et l'octroi par Cégep international de trois bourses d'excellence à des étudiants roumains.
- 107 étudiants autochtones à temps plein, soit 66 en formation initiale et 41 à la formation continue.
- L'animation des Soirées collégiales du Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ) dans les écoles de Port-Cartier, Sept-Îles et Havre-St-Pierre.
- La soirée d'information, à l'hiver 2012, sur les perspectives d'emploi dans les grandes entreprises de la région et les qualifications recherchées par les employeurs pour les corps d'emploi les plus en demande.
- L'offensive de 2^e tour dans les médias pour la relance des programmes en difficulté de recrutement.
- La promotion du programme de Technologie minérale dans les écoles du Saguenay–Lac-St-Jean et dans les salons de l'éducation et de l'emploi à Québec et à Montréal.
- La participation au Salon de l'étudiant de Lyon à l'hiver 2012, en collaboration avec le SRACQ.
- Les discussions avec l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lyon pour promouvoir les échanges étudiants entre leur programme de Génie mécanique et productique et notre programme de Technologie de maintenance industrielle.

◆ RÉUSSITE ET ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES

- Des taux moyens de réussite en 1^{re} session supérieurs à la moyenne du réseau dans les programmes préuniversitaires (86 %) et techniques (85 %), mais un résultat d'ensemble inférieur (76 %) à la cible institutionnelle (85 %) en regard de la proportion d'étudiants ayant réussi plus de la moitié de leurs cours.
- L'atteinte de la cible institutionnelle (82 %) pour la rétention des étudiants des programmes préuniversitaires (83 %) à la 3^e session mais un taux légèrement inférieur au secteur technique (81 %) pour la cohorte 2010.
- La mise en œuvre d'un plan de mesures pour l'amélioration de la maîtrise du français, notamment la réduction de la taille des groupes dans les cours de français 601-101 à l'hiver 2012.
- Les différents projets d'aide à la réussite réalisés par les départements à l'automne 2011 et à l'hiver 2012 dans le cadre du soutien au plan stratégique de développement du Collège et du volet 2 de la tâche enseignante.

- Les services de tutorat individuel mis en place au Centre d'aide en français et par *The Learning Center*.
- Les mesures d'encadrement offertes par le Centre d'aide en philosophie aux étudiants calédoniens inscrits à des cours de formation à distance en philosophie.
- La révision du Plan d'aide à la réussite et à la persévérance 2011-2014 pour inscrire des objectifs et des cibles institutionnelles en regard de la maîtrise du français.

◆ VIE ÉTUDIANTE RICHE

- Dans l'attente de la construction des résidences étudiantes, la recherche de solutions au logement pour les étudiants en provenance de l'extérieur de la région de Sept-Îles–Port-Cartier.
- L'entente avec le Centre de santé et des services sociaux de Sept-Îles (CSSSSÎ) pour le prêt d'une travailleuse sociale chargée d'implanter les services adaptés pour les étudiants en situation de handicap et la production de six plans d'intervention à l'automne 2011 et de huit à l'hiver 2012 dans le système PILEQ.
- Les nombreuses consultations d'aide financière aux Services aux étudiants (SAÉ) permettant l'acceptation de 137 demandes de prêts et bourses.
- L'inscription de 65 étudiants (automne 2011) et de 71 (hiver 2012) au système de transport quotidien Interbus (Sept-Îles–Port-Cartier).
- La 1^{re} année de mise en œuvre des Rendez-vous des oreilles dégourdies en collaboration avec la Salle de spectacle Jean-Marc-Dion.
- L'obtention par trois étudiants d'Arts plastiques du 2^e prix au concours de sculpture sur neige à Rivière-du-Loup.
- L'obtention du 2^e prix par une étudiante de Sciences de la nature à la finale provinciale Super Expo-sciences Hydro-Québec tenue à Sherbrooke.
- Le soutien financier aux étudiants du Cégep inscrits dans la troupe de danse Tam Ti Delam.
- Dans le sport intercollégial AA :
 - la participation d'une étudiante au Championnat provincial de badminton à Sherbrooke;
 - l'obtention de la médaille de bronze récoltée par notre équipe de volleyball féminin à la finale régionale Saguenay–Lac-St-Jean–Côte-Nord;
 - l'obtention de la médaille de bronze à la finale régionale de volleyball masculin.
- La mise sur pied d'une ligue intra-muros de hockey-balle à l'hiver 2012.
- L'obtention de la médaille de bronze en soccer masculin à la finale provinciale de la catégorie A à Drummondville.
- L'organisation du concours Phrases bizarres et de La dictée Richelieu dans le cadre de la Semaine du français.
- L'engagement bénévole de 25 étudiants dans les domaines scolaire, communautaire, culturel et artistique, sportif, scientifique et politique.
- Le stage de coopération internationale d'étudiantes de Soins infirmiers au Burkina Faso.

- L'organisation d'un voyage culturel en Écosse-Irlande.

◆ **VALEUR AJOUTÉE À LA FORMATION**

- En Sciences humaines « Individu et société », l'adoption de l'écoformation comme lien intégrateur dans le programme.
- En Social Science, l'élaboration d'un plan d'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans le programme.
- En Soins infirmiers, les travaux de modernisation du laboratoire d'enseignement et l'ajout d'un laboratoire de pratique infirmière (unité clinique); de plus, le programme d'externat avec le Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles (CSSSSÎ) pour les étudiants de 2^e année.
- En Technologie de maintenance industrielle, la collaboration des enseignants avec l'Institut technologique de maintenance industrielle (ITMI) dans la réalisation de projets de recherche.
- En Technologie minérale, les échanges avec le Département de génie minier de l'Université Laval pour l'établissement d'une entente DEC-BAC.
- En Techniques de l'informatique, l'intégration de la formule d'alternance travail-études.
- La reconnaissance par le MÉLS de deux modèles organisationnels distincts pour l'alternance travail-études à l'usage exclusif des étudiants calédoniens inscrits dans les programmes de Technologie de maintenance industrielle et de Technologie de l'électronique industrielle.
- En éducation physique, l'introduction de nouveaux cours centrés sur les activités de plein air.
- En anglais, langue d'enseignement, les activités culturelles organisées dans le cadre du *Chit Chatters' Club* et le téléenseignement en mode synchrone aux étudiants anglophones du Cégep de Thetford.
- En *Humanities*, les activités de télécollaboration avec des enseignants du Collège Vanier.
- L'organisation des journées pédagogiques des 21 et 22 mai proposant des activités sur les thèmes de la clientèle émergente, du portfolio électronique et de la correction du français par les enseignants des autres disciplines.
- Adaptation de l'AEC Chef de train pour certains clients.

◆ **DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION**

- La révision de la programmation institutionnelle en éducation physique, Techniques de bureautique et en Techniques de l'informatique.
- Les travaux préparatoires à l'élaboration locale du nouveau programme « Arts visuels » (510.A0).
- La consultation du Département d'arts et lettres sur les orientations du nouveau programme « Culture et communication » (500.xx).
- La demande au ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MÉLS) d'autoriser le Collège à offrir le programme d'études « Sciences humaines – Premières Nations » (300.B0) à ses étudiants autochtones.

- La demande au MÉLS d'autoriser la mise en place au Collège du programme d'accueil « Intégration et exploration » en cours d'expérimentation au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Le suivi des chantiers d'optimisation des programmes réalisés par le MÉLS et de leurs impacts potentiels en technologie minérale, comptabilité et gestion, bureautique et informatique (abandon de celui sur les programmes en maintenance industrielle et en électronique industrielle).
- Les travaux d'harmonisation des programmations institutionnelles en Technologie minérale menés conjointement avec les collèges de l'Abitibi et de Thetford.
- L'introduction du cours de mise à niveau en français 601-011-50 pour les étudiants n'ayant pas réussi le cours de français de 5^e secondaire (admission conditionnelle).
- La révision des critères de sélection pour le choix des cours complémentaires.
- Cinq attestations d'études collégiales (AEC) complétées : Animateur en loisirs (clientèle autochtone), Technicien en maintenance mécanique, Techniques d'éducation à l'enfance (Reconnaissance des acquis), Traitement du minerai de fer (7^e cohorte) et Transport ferroviaire – Chefs de train (5^e cohorte).
- Quatre nouvelles AEC démarrées : Éducation spécialisée (clientèle autochtone), Éducation spécialisée (clientèle allochtone), Techniques d'éducation à l'enfance et Transport ferroviaire – Chefs de train (6^e cohorte).
- Des programmes de formation sur mesure en planification de la maintenance, mécanicien de locomotive, fiabilité industrielle, informatique et bureautique, opérations ferroviaires, animation loisirs, compétences essentielles et intervention psycho-sociale.
- Un programme de formation à temps partiel en Techniques d'éducation à l'enfance jumelé à des interventions de reconnaissance des acquis.
- Les travaux de développement d'une plateforme technologique de formation pour parcours individualisés.
- La conception de matériel de formation en conduite de trains de 240 wagons.
- La conclusion d'ententes avec CAE-Formation, Ngrain et Cisco pour la mise en œuvre de projets conjoints.
- La présentation d'une proposition conjointe avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour la mise en place en Nouvelle-Calédonie d'un pôle d'excellence en maintenance et opérations de procédé.

◆ ÉVALUATION DE LA FORMATION

- La révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) pour donner suite à la recommandation de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) en regard de l'article 40 (présence aux cours et accès aux évaluations).
- L'étude de la conformité d'un échantillon de plans de cours aux dispositions de la PIÉA sur la base de la grille d'analyse utilisée par les départements à cette fin.
- L'élaboration/révision de plans cadres pour les cours 109-101, 340-101 et 601-101 de la formation générale et pour les nouveaux cours complémentaires.

SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

◆ RAYONNEMENT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE

- La participation des étudiants du programme d'Arts plastiques aux concours et événements culturels régionaux et nationaux (Concours d'affiche Ciné-7, vernissages au Musée régional de la Côte-Nord, concours de sculpture sur neige à Rivière-du-Loup, Exposition intercollégiale en arts plastiques en mai 2012 à Rimouski).
- La participation des étudiants du programme de Langues, lettres et communication aux activités des Rendez-vous du cinéma québécois à l'automne 2011.
- La participation d'une douzaine d'étudiants au Concours littéraire des collégiens et d'une représentante du groupe à la finale provinciale.
- La participation de la troupe Les Fous-trac au Festival intercollégial de théâtre en avril 2012 au Cégep de l'Outaouais.
- La participation des étudiants du Collège aux concours scientifiques nationaux Science on tourne!
- La participation des étudiants de la troupe de danse Hip-hop à la finale régionale de Cégeps en spectacle à New-Richmond en mars 2012.
- La participation des étudiants de la troupe de danse Uneek au Festival intercollégial de danse à Jonquière en avril 2012.
- L'accueil au collège pour une 3^e année consécutive de la finale du concours Expo-Sciences Côte-Nord et l'obtention par une étudiante du Collège d'un prix à la finale pancanadienne tenue à Charlottetown en mai 2012.
- L'animation des ateliers et locaux spécialisés par les étudiants du programme de Technologie minérale lors de l'ouverture officielle du pavillon ArcelorMittal.
- Le soutien financier aux étudiants du Collège inscrits à la Troupe de danse Tam Ti Delam dans le cadre de l'entente de partenariat entre le Collège et la troupe.

◆ TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ET RECHERCHE APPLIQUÉE

- Les travaux relatifs au déploiement des différents créneaux prévus à la programmation institutionnelle de recherche et au Plan de développement des infrastructures et équipements de recherche (programme détaillé, capacité, partenariats...).
- La création d'un poste de directeur adjoint à la recherche.
- La contribution financière de Développement économique Sept-Îles, du Port de Sept-Îles, d'Aluminerie Alouette et de la compagnie minière IOC.
- La publication du 6^e numéro de la revue *Littoral*, les travaux préparatoires à l'édition du premier volume des Cahiers du GRÉNOC et diverses communications dont une lors du colloque « La Côte-Nord d'Yves Thériault ».
- La contribution à la recherche conjointe UQAC-Cégep « Le sens des études supérieures dans les projets de vie des étudiants innus en 1^{re} année du collégial ».

- La présentation de trois projets de recherche en lien avec les autochtones : le premier portant sur le repli identitaire et communautaire dans les cégeps, le second sur le désengagement personnel des étudiants autochtones et le dernier sur la condition des jeunes femmes étudiants au Cégep de Sept-Îles.
- La conclusion d'une entente de partenariat avec la firme Environnement SCN.
- La conclusion d'une entente avec la Ville de Sept-Îles et l'Université McGill sur la conception de camps de travailleurs selon une approche d'habitat durable.
- La conclusion d'une entente de partenariat avec l'agence MERINOV.

◆ DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- La promotion d'un modèle de développement des services universitaires s'appuyant sur les acquis historiques, une voix plus importante donnée au milieu, une synergie avec le Cégep et une ouverture, particulièrement en matière de recherche, à des partenariats avec diverses universités.
- La participation au comité stratégique ayant amené le financement par Aluminerie Alouette du projet de construction d'un pavillon universitaire.

◆ SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

- À l'automne 2011, l'accueil des 200 représentants du milieu au colloque Vision Sept-Rivières 2030 et au printemps 2012, l'accueil de 10 000 participants dans le cadre du Salon du livre de la Côte-Nord et de près de 1000 personnes dans le cadre du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer et de la Finale panquébécoise de Secondaire en spectacle.
- L'hébergement du personnel de l'agence MERINOV.
- L'hébergement des simulateurs de conduite de train de la compagnie minière IOC.
- La mise à la disposition d'entreprises des équipements du laboratoire de minéralurgie.

CADRE ORGANISATIONNEL QUI SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE

◆ MOBILISATION ET VISIBILITÉ

- L'inauguration du pavillon ArcelorMittal.
- La production d'un encart sur les 40 ans d'enseignement collégial à Sept-Îles.
- La visite de nombreuses délégations : aciériste Voest Alpine, aluminerie RUSAL, délégation animée par Raymond Chabot Grant Thornton et Heenan Blaikie, organisations portuaires de Scandinavie, M^{me} Mieke Pinnaert conseillère économique et commercial de Belgique, M. Clément Gignac ministre des Ressources naturelles et de la Faune.
- Les outils de communication de l'ITMI.
- Les campagnes de promotion web, journaux et tv.

◆ MÉCANISMES

- La révision du Règlement sur la commission des études (ajout de la responsable du programme de Technologie minérale).
- La révision du Règlement sur les conditions particulières d'admission.
- La désignation d'une coordonnatrice des opérations liées à la gestion du dossier étudiant de l'admission jusqu'à la sanction.
- La mise en place de la table des coordonnateurs de département pour traiter des sujets liés aux responsabilités départementales et le recentrement des travaux de la commission des études sur son mandat.
- La reconfiguration des départements de Biologie-Chimie et Mathématiques-Physique en deux nouveaux départements de Sciences et de Mathématiques.
- La désignation d'un coordonnateur du placement des stagiaires des trois techniques industrielles offertes en alternance travail-études et l'adoption d'un nouveau cadre pour la mise en œuvre de l'alternance travail-études (ATE) au Collège.
- Le mandat de gestion de la bibliothèque confié à l'adjointe administrative à la Direction des études.
- La révision du Règlement sur les droits d'inscription aux services d'enseignement collégial pour assurer un financement adéquat des services offerts aux étudiants.
- La révision du Règlement relatif à certaines conditions de vie au collège aux chapitres des dispositions relatives aux études et des sanctions découlant d'infractions au Règlement.

◆ RESSOURCES

- Une sous-embauche de 5,274 ETC dans l'allocation des ressources professorales et une entente au comité des relations de travail (CRT) des enseignants pour utiliser ces ressources excédentaires pour réduire les charges individuelles (CI) plus élevées dans certains départements en 2012-2013 et pour créer une réserve de 0,345 ETC pour parer au retour d'années plus difficiles.
- La subvention du MÉLS (annexe budgétaire S024) pour l'organisation de services adaptés pour les étudiants en situation de handicap.
- La subvention spéciale du MÉLS pour accroître l'offre de services en vue de rehausser la maîtrise du français.
- L'ajout dans le nouveau pavillon de cinq salles de cours pouvant accueillir de grands groupes d'étudiants.
- La finalisation de l'aménagement des ateliers de Technologie minérale et l'acquisition des équipements requis pour les cours des 2^e et 3^e années du programme.
- L'aménagement de deux classes multifonctionnelles (ordinateurs escamotables) et l'installation de tableaux blancs interactifs dans toutes les salles de cours du nouveau pavillon.
- L'acceptation par le SRACQ d'assumer les frais de transport des participants lors de ses missions de promotion des études collégiales en France.

- La conclusion d'ententes légales avec le promoteur du projet de construction des résidences étudiantes.
- L'aménagement d'un local dédié à l'hébergement de quatre simulateurs de conduite de trains de la compagnie minière IOC.
- Le programme fonctionnel et technique de l'unité clinique de Soins infirmiers.
- L'inclusion dans le PQI 2012-2017 du projet de relocalisation des laboratoires du programme de Technologie de maintenance industrielle.
- La réalisation de la 1^{re} phase d'aménagement du Centre d'études de Port-Cartier, dont l'installation de deux simulateurs de conduite de trains.
- L'acquisition d'équipements informatiques à la formation continue pour soutenir le développement d'une plateforme technologique.
- La réorganisation du stationnement en zones.
- La révision de l'architecture du réseau informatique.
- La relance de la Fondation :

La Fondation du Cégep de Sept-Îles a lancé à l'hiver 2012 les travaux relatifs à sa campagne majeure de financement. De janvier à juin 2012, ceux-ci ont porté sur la planification de cette campagne. La bonification des programmes d'accessibilité et de reconnaissance de l'excellence de même que le réaménagement de la bibliothèque ont été retenus comme projets mobilisateurs.

◆ PRATIQUES DE GESTION

- L'actualisation de la planification stratégique.
- L'adoption par la commission des études du bilan du Plan d'aide à la réussite et à la persévérance 2004-2009.
- La rédaction du rapport d'évaluation de l'efficacité du Plan stratégique du Collège demandé par la CÉEC.
- L'adoption d'un format électronique allégé pour les rapports annuels des coordonnateurs de départements et responsables de programme (production en télécollaboration).
- La 2^e phase d'implantation du système de gestion documentaire REGARD avec l'acquisition des modules Acquisitions et Périodiques et la formation du personnel de la bibliothèque à leur utilisation.

ACTIVITÉS DU CCTT – L'INSTITUT TECHNOLOGIQUE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE (ITMI)

L'année 2011-2012 représente la première du rapatriement au sein du Collège du CCTT en maintenance industrielle, maintenant connu sous l'appellation d'Institut technologique de maintenance industrielle.

Que ce soit dans les volets information/formation, aide technique ou recherche appliquée, la quantité d'activités planifiées a été dépassée, plusieurs activités non prévues initialement ayant été menées à terme. De plus, les nombreux liens créés avec des partenaires constituent une réalisation à souligner. Enfin, le recrutement d'un personnel de qualité représente certes une réalisation majeure de même qu'un actif de premier plan pour l'avenir. Que ce soit au niveau de ses ingénieurs et techniciens

fiabilistes, du personnel enseignant du Département de technologie de maintenance industrielle (et même de technologie de l'électronique industrielle) ponctuellement affecté à des projets, et finalement du personnel administratif, c'est un ensemble d'expertises fortes et complémentaires qui a été mis en place.

L'année 2011-2012 se distingue donc par un accent nouveau mis sur la synergie avec les activités de formation et une place plus grande faite à la recherche. Cette dernière a notamment donné lieu à des réalisations concrètes dans des entreprises, à d'ambitieux projets soumis au Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG), à des communications scientifiques de grande qualité et à des journées d'information avec les organismes subventionnaires, journées qui ont été à tous égards une grande première régionale. De son côté, l'aide technique n'a pas été en reste touchant à la fois des organisations privées et publiques.

Enfin, il faut souligner les travaux de mise en place d'une alliance stratégique de CCTT dans le contexte du développement du nord québécois, alliance dont l'ITMI s'est faite le promoteur.

CLIENTÈLE

ENSEIGNEMENT RÉGULIER

DONNÉES STATISTIQUES AU 20 SEPTEMBRE 2011⁽¹⁾

PROGRAMME	COLLÈGE I	COLLÈGE II	COLLÈGE III	TOTAL		TOTAL
				M	F	
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE						
Arts plastiques	9	7	-	6	10	16
Langues, lettres et communication	15	12	-	5	22	27
Sciences de la nature	37	43	-	36	44	80
Sciences humaines (société et individu)	63	65	-	35	93	128
Sciences humaines (administration)	2	4	-	5	1	6
Social Science	23	7	-	15	15	30
TOTAL PARTIEL	149	138	-	102	185	287
(Pourcentage)	20,2 %	18,7 %	-	13,8 %	25,1 %	38,9 %
SECTEUR TECHNIQUE						
Soins infirmiers	31	32	16	3	76	79
Techniques de comptabilité et de gestion	21	15	19	18	37	55
Techniques de bureautique	19	12	0	0	31	31 ⁽²⁾
Techniques d'éducation à l'enfance	26	17	11	1	53	54
Techniques de l'informatique	9	0	9	17	1	18
Technologie de l'électronique industrielle	26	33	16	66	9	75 ⁽³⁾
Technologie de maintenance industrielle	14	25	11	47	3	50 ⁽⁴⁾
Technologie minérale	13	-	-	11	2	13
TOTAL PARTIEL	159	134	82	163	212	375
(Pourcentage)	21,5 %	18,2 %	11,1 %	22,1 %	28,7 %	50,8 %
SESSION D'ACCUEIL	55	-	-	21	34	55
(Pourcentage)	7,5 %	-	-	2,8 %	4,6 %	7,5 %
PROGRAMME DE TRANSITION	21	-	-	13	8	21
(Pourcentage)	2,8 %	-	-	1,8 %	1,1 %	2,8 %
EXPLORATION ET INTÉGRATION DE LA CLIENTÈLE AUTOCHTONE	0	-	-	0	0	0
(Pourcentage)	0,0 %	-	-	0,0 %	0,0 %	0,0 %
CHEMINEMENT PAR COURS	0	-	-	0	0	0
(Pourcentage)	0,0 %	-	-	0,0 %	0,0 %	0,0 %
PRÉALABLES UNIVERSITAIRES	0	-	-	0	0	0
(Pourcentage)	0,0 %	-	-	0,0 %	0,0 %	0,0 %
TOTAL	384	272	82	299	439	738
(Pourcentage)	52,0 %	36,9 %	11,1 %	40,5 %	59,5 %	100,0 %

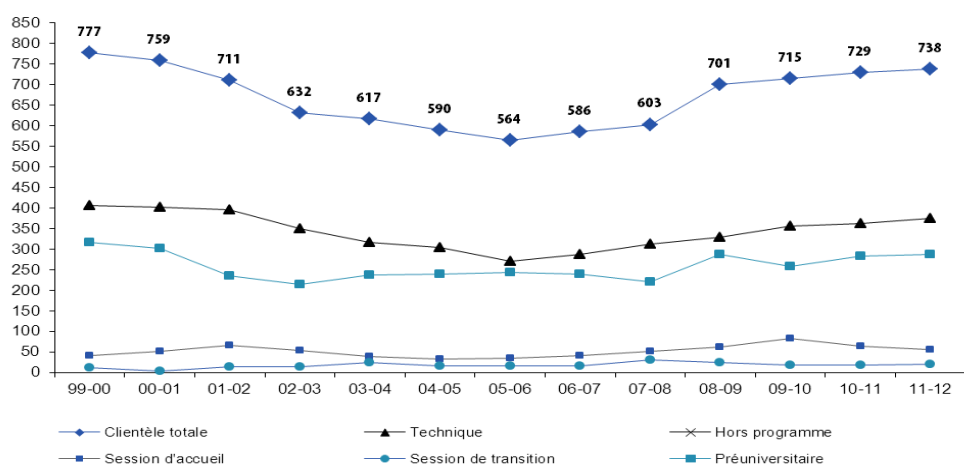
1. Étudiantes et étudiants inscrits à temps complet et à temps partiel à l'enseignement régulier.

2. En Techniques de bureautique 3^e année, nombre incluant les quatre étudiantes qui étaient en stage.

3. En Technologie de l'électronique industrielle 2^e année, nombre incluant les quatre étudiants qui étaient en stage.

4. En Technologie de maintenance industrielle 2^e année, nombre incluant les cinq étudiants qui étaient en stage.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE



NOMBRE DE DIPLÔMES EN 2011-2012

	SESSION D'AUTOMNE			SESSIONS D'HIVER ET D'ÉTÉ			ANNÉE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES									
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE									
Arts plastiques		1	1	2	3	5	2	4	6
Langues, lettres et communication				1	6	7	1	6	7
Sans mention				1	6	7	1	6	7
Sciences de la nature	1		1	11	15	26	12	15	27
Sciences humaines / Social Science	3	4	7	10	26	36	13	30	43
TOTAL PARTIEL	4	5	9	25	56	81	29	61	90
SECTEUR TECHNIQUE									
Soins infirmiers		1	1	2	15	17	2	16	18
Techniques de comptabilité et de gestion		3	3	1	6	7	1	9	10
Techniques de bureautique					1	1		1	1
Techniques d'éducation à l'enfance		2	2		5	5		7	7
Techniques de l'informatique				4		4	4		4
Technologie de l'électronique industrielle	3		3	7	1	8	10	1	11
Technologie de maintenance industrielle	4		4	8		8	12		12
TOTAL PARTIEL	7	6	13	22	28	50	29	34	63
TOTAL	11	11	22	47	84	131	58	95	153
ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES									
Animateur en loisirs				1	5	6	1	5	6
Éducateur en services à l'enfance autochtone		1	1					1	1
Éducation spécialisée		1	1					1	1
Technicien en maintenance mécanique	9		9	4		4	13		13
Techniques d'éducation à l'enfance		11	11		1	1		12	12
Traitement du minerai de fer				9	2	11	9	2	11
Transport ferroviaire – Chefs de train				19	1	20	19	1	20
TOTAL	9	13	22	33	9	42	42	22	64

FORMATION CONTINUE

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS EN FONCTION DE LA LOCALITÉ ET DE LA FORMATION DISPENSÉE

	FORMATION GÉNÉRALE		ENSEIGNEMENT À DISTANCE ET TUTORAT		FORMATION TECHNIQUE		FORMATION SUR MESURE		TOUTES MESURES	
	Nbre de cours	Nbre d'inscriptions	Nbre de cours	Nbre d'inscriptions	Nbre de cours	Nbre d'inscriptions	Nbre de cours	Nbre d'inscriptions	Nbre de cours	Nbre d'inscriptions
Montréal							1	7	1	7
Mont-Wright							8	78	8	78
Port-Cartier							9	58	9	58
Sept-Îles	2	48	9	10	101	1429	61	667	173	2154
TOTAL 2011-2012	2	48	9	10	101	1429	79	810	191	2297
TOTAL 2010-2011	5	99	3	5	78	1095	19	195	105	1394

TAUX DE PLACEMENT

Soulignons que le taux de placement des finissants se maintient à plus ou moins 90 %.

RÉUSSITE ET ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES

Dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité du plan stratégique 2004-2009 du Collège, le bilan du plan d'aide à la réussite et à la persévérance 2004-2009 a été adopté par la commission des études et le conseil d'administration à l'hiver 2012. Notons que ce bilan comprenait aussi une mise à jour pour la période 2009 à 2011.

Par ailleurs, le nouveau plan d'aide à la réussite et à la persévérance 2011-2014 a été révisé à l'automne 2011 pour inclure un objectif visant l'amélioration du français, conformément à la directive du MÉLS en ce sens.

Les principaux axes d'intervention du plan d'aide à la persévérance et à la réussite 2011-2014 et les chantiers qui en découlent se déclinent désormais comme suit :

1. L'INTÉGRATION À L'ENVIRONNEMENT COLLÉGIAL :

- La révision de la session d'accueil et d'intégration : orientation professionnelle, parcours offerts, mesures d'encadrement, etc.
- La mise en place d'activités d'accueil dans les programmes d'études.
- La sensibilisation des nouveaux étudiants aux exigences des études collégiales et leur responsabilisation au regard du règlement sur la réussite.
- La promotion des services d'aide aux étudiants.

2. LE CHOIX DE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE :

- L'offre de parcours exploratoires aux étudiants indécis sur leur choix de carrière.
- L'organisation d'activités visant à préciser/consolider le choix de carrière.
- La promotion des carrières scientifiques et technologiques.

3. LA RÉUSSITE À LA 1^{re} SESSION :

- La mise en œuvre de services adaptés pour les étudiants en situation de handicap.
- L'encadrement des méthodes de travail dans les cours d'accueil des programmes (pédagogie de la 1^{re} session).
- Le suivi systématique des présences aux cours et aux évaluations.
- La concertation enseignants-aide pédagogique individuel (API) pour assurer un suivi efficace des nouveaux inscrits.
- La planification d'activités d'évaluation dans le premier tiers de la session.
- L'analyse de la réussite dans les cours de 1^{re} session et le suivi avec les départements concernés.

4. LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES :

- L'ajout de ressources pour l'encadrement didactique dans certains cours écueils.
- L'utilisation de la plateforme informatique Omnivox pour le suivi et l'encadrement des étudiants (présence en classe, résultats scolaires, communications, etc.).
- L'organisation de services de tutorat par les pairs et la promotion des projets personnels de réussite.
- La concertation avec les répondants autochtones et calédoniens sur le cheminement scolaire de leurs étudiants.
- La production de tableaux de bord sur la réussite dans chaque programme.

5. LA DIPLOMATION :

- La mise en œuvre de mesures favorisant la diplomation :
 - la récupération de cours échoués : tutorat, examen de reprise, etc.;
 - la relance des étudiants quasi-diplômés.
- Les ateliers de préparation aux épreuves synthèses de programme.
- La vérification des épreuves synthèses de programme en regard de l'équité institutionnelle.

6. LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS :

- La mise en place d'un service de référence linguistique au centre d'aide en français (CAF).
- La réduction de la taille des groupes dans les cours 601-101-MQ.
- La mise en place d'un soutien pédagogique en ligne CAF.com.
- La programmation d'activités de perfectionnement en français pour tout le personnel.

Pour leur part, plusieurs départements ont soumis, dans le cadre du soutien au plan stratégique de développement du Collège ou du volet 2 de la tâche enseignante, des projets pour soutenir la réussite de leurs étudiants. Nous donnons ici un aperçu des projets qui ont été retenus par la Direction des études en 2011-2012.

DÉPARTEMENTS	PROJETS
Philosophie	- Centre d'aide en philosophie - Projet renforcement philosophie et français
Langues et lettres (langues)	- Tutorat par les pairs - Animation du <i>Chit-Chatters' Club</i> - Encadrement des étudiants de Techniques de bureautique
Langues et lettres (lettres)	- Centre d'aide en français - Tutorat par les pairs
Biologie-chimie	Les midis-bio
Soins infirmiers 1	- Calcul de la dose exacte - Performance+
Sciences humaines	Développement de programme axé sur l'écoformation
Social Science	Intégration du profil TIC dans le programme
Maths-physique	Adaptation du cours de mise à niveau 201-013-50

Soulignons enfin la contribution des Services aux étudiants (SAÉ) qui a mis en place plusieurs mesures pour soutenir la motivation aux études des jeunes désirant s'impliquer dans des activités de vie étudiante exigeantes au niveau de l'engagement personnel. Ainsi, le Règlement sur le sport du Réseau du sport étudiant du Québec (RSÉQ), dont le Collège est membre, pose comme exigence la réussite des cours pour qu'un étudiant puisse participer à une ligue sportive. De même, au niveau des activités socioculturelles, les animateurs analysent de près les dossiers scolaires des étudiants avant de les admettre dans le Zoot Band, la troupe de théâtre ou d'autres groupes qui demandent un investissement de temps personnel important.

L'équipe des SAÉ a aussi mis en place un encadrement spécial pour les étudiants de la Nouvelle-Calédonie qui ont cumulé du retard dans les cours à distance auxquels ils se sont inscrits pour compléter leurs études dans le délai prévu.

DONNÉES QUANTITATIVES SUR LA RÉUSSITE

LA REUSSITE A LA 1^{re} SESSION

Cible institutionnelle : 85 % des étudiants réussissent plus de 50 % de leurs cours à la session 1.

PROPORTION DES NOUVEAUX INSCRITS AYANT RÉUSSI PLUS DE LA MOITIÉ DE LEURS COURS À LA 1^{re} SESSION

	A 2009	A 2010	A 2011
COLLÈGE	66,9 %	73,1 %	75,5 %
RÉSEAU	78,6 %	78,5 %	78,7 %

À l'automne 2011, la proportion de l'ensemble des nouveaux étudiants ayant réussi plus de la moitié de leurs cours est en remontée par rapport aux deux années précédentes, et ce, malgré une moyenne générale au secondaire légèrement inférieure aux deux cohortes précédentes. Ce taux de réussite est cependant inférieur d'environ trois points avec la moyenne du réseau et de 10 points avec la cible institutionnelle.

La faible performance globale de nos étudiants est essentiellement le fait des étudiants inscrits hors-programme, car les taux de réussite sont de 86,6 % chez nos étudiants des programmes

préuniversitaires et de 81,3 % chez ceux des programmes techniques. Les écarts avec les moyennes du réseau sont respectivement de 5 points pour le secteur préuniversitaire, de -1 point pour le secteur technique et de -14 points pour les étudiants hors-programme.

La faible performance de nos étudiants hors-programme s'explique notamment par la proportion élevée (20 %) d'entre eux qui abandonnent tous leurs cours en 1^{re} session, alors que cette proportion est d'environ 13 % dans le réseau.

LA PERSEVERANCE AUX ETUDES

Cible institutionnelle : 82 % des nouveaux inscrits se réinscrivent au collégial.

TAUX GÉNÉRAL DE RÉINSCRIPTION À LA 3 ^e SESSION			
	A 2008	A 2009	A 2010
COLLÈGE	75 %	71 %	73 %
RÉSEAU	80 %	79 %	80 %

Le taux global de réinscription à l'automne 2011 des étudiants de la cohorte d'automne 2010 est en remontée par rapport à la cohorte précédente, mais il se situe neuf points sous la cible institutionnelle et six points sous la moyenne du réseau. Là encore, ce sont les étudiants inscrits en session d'accueil qui causent ces écarts, car le taux global de réinscription de nos étudiants est de 83 % chez les étudiants du secteur préuniversitaire et de 81 % chez ceux du secteur technique, soit à plus ou moins un point de la cible institutionnelle.

L'OBTENTION DU DIPLOME

Cible institutionnelle : 62 % des nouveaux inscrits obtiennent leur diplôme deux ans après la durée prévue.

TAUX GÉNÉRAL DE DIPLOMATION DEUX ANS APRÈS LA DURÉE PRÉVUE				
	A 2004	A 2005	A 2006	A 2007
Accueil et intégration	42 %	33 %	21 %	----
Préuniversitaire	73 %	63 %	53 %	70 %
Technique	61 %	69 %	64 %	----
COLLÈGE	65 %	59 %	50 %	----
RÉSEAU	63 %	63 %	63 %	----

Au secteur préuniversitaire, le taux de diplomation de la cohorte 2007 dépasse de huit points la cible institutionnelle et trois points au-dessus de la moyenne du réseau (67 %).

L'AMÉLIORATION DU FRANÇAIS

Le MÉLS a adopté au printemps 2011 un cadre de mesures sur cinq ans visant la mise en place d'une offre accrue de services permettant d'améliorer la maîtrise du français dans les collèges. Le ministère verse une allocation spécifique de 35 000 \$ aux établissements du réseau pour financer notamment la mise en place d'un service de référence linguistique. De plus, le Collège a reçu du MÉLS une allocation additionnelle récurrente sur 5 ans de 65 000 \$ pour soutenir la mise en place de projets en lien avec

des problématiques particulières liées à la langue d'enseignement. L'analyse de la réussite en français sur les cinq dernières années a démontré que nos efforts devaient porter sur le cours de français 601-101 où l'écart négatif avec la moyenne du réseau est le plus important (- 10 points de pourcentage).

Conformément à la directive ministérielle, des objectifs et des cibles quantitatives et qualitatives de réussite en français ont été intégrés, à l'automne 2011, dans le plan de réussite du Collège en regard de la réussite à l'épreuve ministérielle de français. Une cible d'amélioration a aussi été inscrite pour le cours 601-101 de la séquence en français. Le tableau suivant résume ces éléments.

OBJECTIFS	INDICATEURS
Améliorer la réussite dans le premier cours de français	Hausse de 10 % du taux de réussite chez les étudiants persévérants* dans le cours 601-101-MQ
Assurer la prise en charge de la qualité de la langue dans les cours de formation spécifique	Notation du français dans les évaluations des cours de formation spécifique
Améliorer le taux de réussite à l'épreuve uniforme en français	Hausse de 5 % du taux de réussite global à l'ÉUF

* L'étudiant persévérant est celui qui participe à toutes les activités d'évaluation sommative qui ont lieu en cours de session ainsi qu'à l'épreuve finale. Cette approche ne tient donc pas compte du résultat final de l'étudiant ayant abandonné le cours après la date d'abandon.

Le Collège a aussi mis en place les mesures suivantes, à l'hiver 2012, pour soutenir l'amélioration du français :

- L'implantation d'un service de référence linguistique au centre d'aide en français (CAF).
- La réduction du nombre d'étudiants dans les groupes du cours 601-101 et l'ajout d'une heure d'encadrement additionnelle dans ces groupes pour des activités de consolidation linguistique.
- Le projet Réussite philo 101 qui assure la collaboration d'un enseignant de français durant l'heure d'encadrement du cours de philosophie 340-101 pour réaliser des activités de renforcement linguistique et de soutien aux étudiants dans la production de textes.
- L'organisation d'une activité de perfectionnement sur l'utilisation d'une grille de correction simple du français par les enseignants des autres disciplines.

Mentionnons que pour l'année 2012-2013, ces mesures ont été reconduites et enrichies par l'ajout à la programmation institutionnelle du cours de mise à niveau en français 601-011-50 pour les étudiants admis conditionnellement suite à un échec en français au secondaire. Des mesures sont aussi prévues en français langue seconde à l'intention des étudiants anglophones.

Il est trop tôt pour bien mesurer l'impact de tous ces efforts sur les taux de réussite du cours 601-101. La seule donnée présentement disponible est le taux de réussite observé à l'hiver 2012 (73,1 %). La composition de ces groupes est cependant hétérogène en ce qu'ils réunissent, dans des proportions variables, de nouveaux inscrits et des étudiants en reprise du cours. Pour cette raison, le point de référence pour mesurer l'atteinte de la cible d'amélioration doit être le taux de réussite des étudiants à leur 1^{re} session qui est, dans la majorité de nos programmes d'études, la session d'automne.

En ce qui a trait à la réussite à l'épreuve uniforme, les résultats observés lors des dernières passations de l'épreuve sont les suivants :

ÉPREUVE MINISTÉRIELLE EN FRANÇAIS

DATE	16-12-09	12-05-10	11-08-10	15-12-10	18-05-11	10-08-11	14-12-11	06-05-12
COLLÈGE	81,1 %	72,2 %	64,2 %	83,7 %	61,8	76,0 %	89,1 %	88,8 %
RÉSEAU	84,7 %	80,4 %	70,3 %	86,7 %	81,7 %	72,4 %	87,6 %	80,2 %

Les données les plus significatives pour cette épreuve sont celles du mois de décembre (présentées ici en bleu) alors que sa passation regroupe le plus grand nombre de candidats. L'épreuve est normalement administrée à la fin du cours 601-103 qui, dans la majorité des programmes, est suivi en 3^e session. Le nombre de candidats aux épreuves administrées aux mois de mai et d'août est moindre parce qu'il correspond principalement à des cheminements irréguliers ou à des reprises après échecs.

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET SOUTIEN À LA RÉUSSITE

La reconnaissance de l'engagement étudiant incite et encourage les étudiants au bénévolat dans les secteurs sportif, culturel et communautaire tant à l'externe qu'à l'interne. L'étudiant qui a accompli 60 heures de bénévolat sans aucune rétribution monétaire ou pédagogique et qui n'a cumulé tout au plus qu'un échec durant l'année a droit à la mention de l'engagement étudiant sur son bulletin.

En 2011-2012, le Collège a reconnu l'engagement de 25 d'étudiants qui se sont qualifiés pour l'obtention d'une mention au bulletin en réalisant des activités communautaires, scolaires, culturelles et artistiques, sportives ou scientifiques. Presque tous ces étudiants n'ont obtenu aucun échec durant l'année. Le nombre de mentions aurait pu être beaucoup plus élevé si la centaine d'autres étudiants engagés dans des divers projets avait complété le formulaire obligatoire qui doit être versé au dossier.

L'équipe des Services aux étudiants a organisé le Souper de l'engagement étudiant le 8 mai 2012 à la cafétéria du collège. Plus de 90 étudiants y ont participé sur une possibilité de 130.

Le Soirée du mérite étudiant est une activité annuelle organisée par le Collège et sa Fondation pour souligner l'excellence scolaire à travers un programme de bourses. La formule élaborée l'an dernier par l'équipe de l'animation socioculturelle des SAÉ est désormais bien rodée et très professionnelle. L'édition 2012 était aussi le moment de souligner le 40^e anniversaire du Collège avec nombre d'images et de témoignages retraçant les grands moments de cette période.

Pour l'année 2011-2012, le Cégep a reçu une allocation de 46 500 \$ dans le cadre de l'annexe S028 sur les mesures de soutien à la réussite. Cette allocation a été utilisée en totalité pour mettre en place les mesures suivantes :

Intégration sociale de l'étudiant	21 013 \$
Développement des relations pédagogiques (activités périscolaires)	10 507 \$
Besoins individuels et collectifs (aide psychologique, équipes sportives)	7 880 \$
Engagement étudiant	13 133 \$
TOTAL	52 533 \$

SERVICES ADAPTÉS

Le Collège a conclu à l'automne 2011 une entente avec le CSSSSÎ pour le prêt de service d'une travailleuse sociale chargée de soutenir la clientèle émergente dans leurs études collégiales. Une partie de l'allocation de 36 377 \$ reçue dans le cadre de l'annexe budgétaire S024 a servi à défrayer le salaire de la professionnelle. Le budget a aussi permis au Collège de participer aux activités organisées par le MÉLS et le Cégep Sainte-Foy relatives à la mise en place des services adaptés.

La professionnelle a travaillé en étroite collaboration avec les enseignants concernés, les autres professionnels des SAÉ et les organismes du milieu pour assurer à ces jeunes le soutien pédagogique et les supports techniques dont ils avaient besoin pour la réussite de leurs cours. Les problématiques rencontrées étaient principalement reliées à des troubles d'apprentissage ou à des troubles envahissant du développement.

La professionnelle a centré ses interventions sur les services suivants :

- Le développement de stratégies pédagogiques adaptées aux limitations en cause et le soutien aux apprentissages lié à ces limitations.
- Le soutien à l'apprentissage de logiciels spécialisés et de matériel adapté.
- Le soutien aux étudiants concernés dans l'intégration scolaire, personnelle et sociale dans l'environnement collégial.
- La collaboration avec le centre désigné, le Cégep Ste-Foy, pour la prestation de certains services spécialisés.

SAINES HABITUDES DE VIE

En 2011-2012 les efforts se sont été orientés vers six volets du Cadre de référence pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, soit :

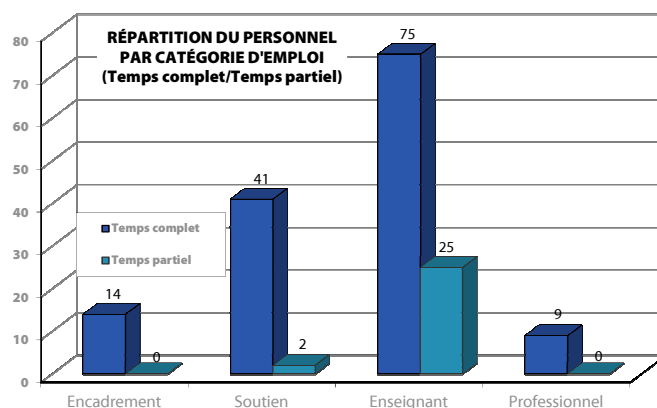
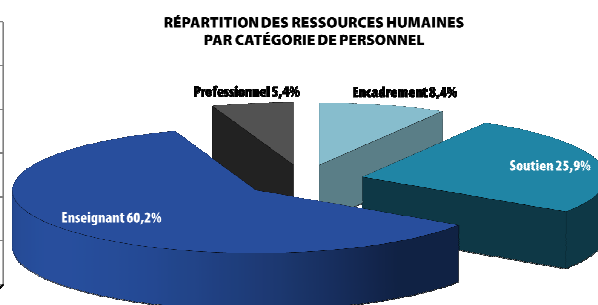
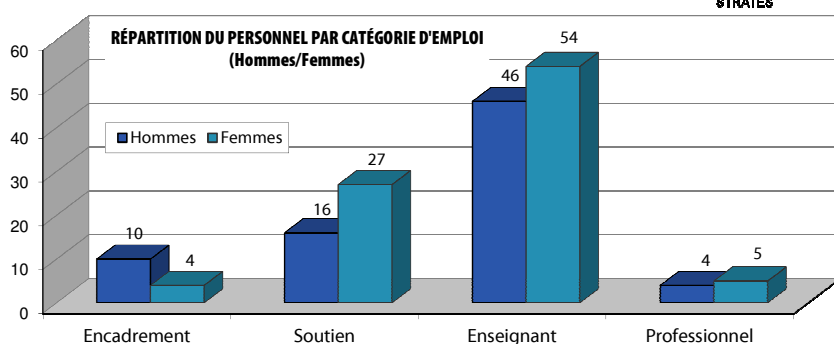
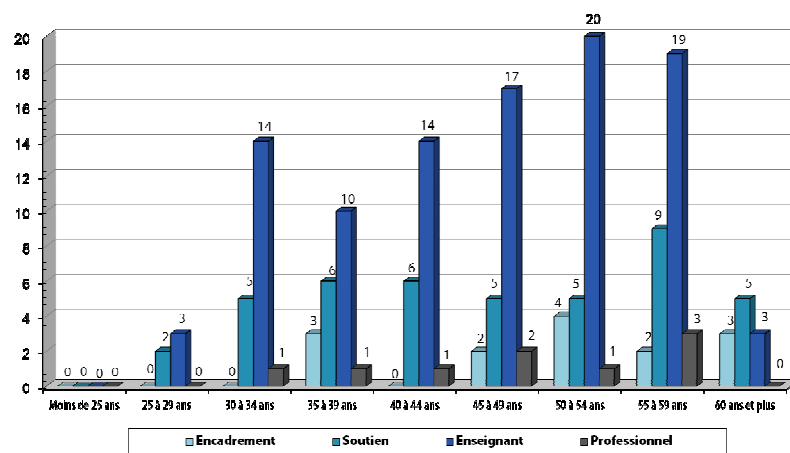
- Maintenir, voire améliorer l'offre de menus santé à prix équivalent ou inférieur à celui des autres menus.
- Favoriser un horaire permettant de s'alimenter sainement à l'heure du dîner ou, à tout le moins, offrir des repas santé rapides.
- Favoriser l'organisation d'activités physiques récréatives adaptées aux besoins de l'ensemble de la clientèle étudiante.
- Mettre en place différentes activités de sensibilisation et de promotion en rapport avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.
- Favoriser la collaboration des associations étudiantes et du personnel à l'organisation des activités communes liées à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.
- Développer un partenariat avec les intervenants du milieu sportif québécois, dont la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE), afin de favoriser la participation du plus grand nombre à des activités diversifiées et adaptées à la clientèle collégiale.

Le Cégep a reçu un montant de 6 250 \$ dans le cadre de l'annexe S035. Ces sommes ont été utilisées pour soutenir les mesures suivantes :

Activité de promotion des saines habitudes de vie	8 288 \$
Favoriser la participation aux activités sportives	7 168 \$
TOTAL	15 456 \$

RESSOURCES HUMAINES

ÂGE MOYEN PAR GROUPE D'EMPLOYÉS



MEMBRES DU PERSONNEL AYANT PRIS LEUR RETRAITE

CADRES / HORS CADRE	ENSEIGNANTS	PROFESSIONNELS
Jacques Delagrave Directeur des études Mario Noël Directeur adjoint des études	Louis-Paul Charest Éducation physique Claude Tremblay Français Denis Tremblay Mathématiques Katie Vibert Arts plastiques	Pier Gilbert Animateur des activités étudiantes

RÉSULTATS FINANCIERS

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2012

	ENSEIGNEMENT RÉGULIER (\$)	FORMATION CONTINUE (\$)	TOTAL (\$)
REVENUS			
Redressements effectués suite à l'analyse des rapports financiers annuels des années antérieures	(36 206)	2 806	(33 400)
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	11 623 701	1 110 973	12 734 674
Ministère de la Solidarité sociale	-	-	-
Autres organismes	89 682	-	89 682
Autres revenus	274 879	642 053	916 932
TOTAL DES REVENUS	11 952 056	1 755 832	13 707 888
CHARGES			
Redressements	-	-	-
Salaires et avantages des enseignants	5 902 265	564 305	6 466 570
Coûts de convention des enseignants	556 459	-	556 459
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	3 341 160	368 976	3 710 136
Coûts de convention des autres personnels	296 168	39 233	335 401
Communications et information	254 172	66 706	320 878
Fournitures et matériel	652 652	35 771	688 423
Services, honoraires et contrats	906 537	187 069	1 093 606
Autres dépenses	(120 015)	108 480	(11 535)
TOTAL DES CHARGES	11 789 398	1 370 540	13 159 938
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	162 658	385 292	547 950

- Salaires, avantages sociaux, coûts de convention : 84,1 %
- Autres dépenses : 15,9 %

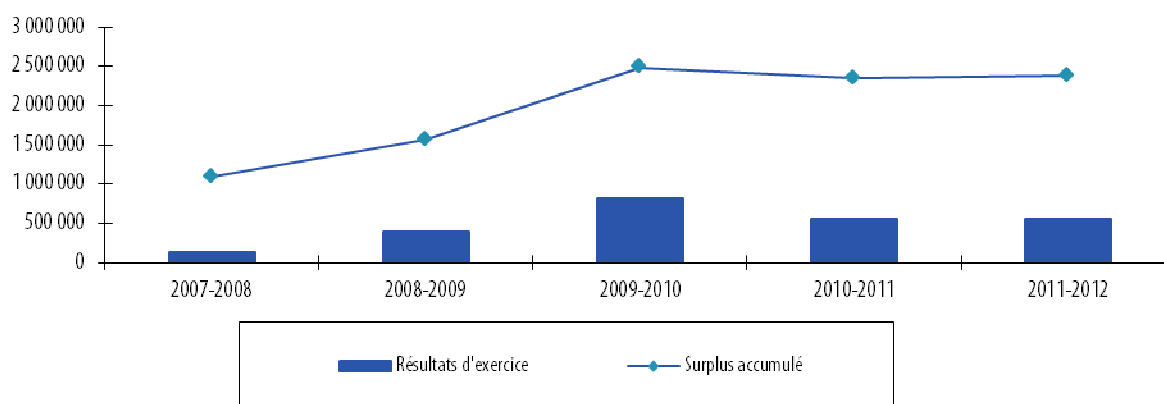
CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE (CCTT) INSTITUT TECHNOLOGIQUE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE (ITMI))

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2012

	MONTANT (\$)
REVENUS	
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	200 000
Autres organismes gouvernementaux	73 950
Ventes de biens et services	238 130
Autres revenus	112 545
TOTAL DES REVENUS	624 625
CHARGES	
Salaires et avantages sociaux des enseignants	28 471
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	317 899
Communications et information	64 872
Fournitures et matériel	1 332
Services, honoraires et contrats	59 882
Autres dépenses	33 100
TOTAL DES CHARGES	505 556
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	119 069

ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS DE FONCTIONNEMENT / RÉSULTATS D'EXERCICE



■ Excluant les activités financières associées au CCTT

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

	SOLDE AU 30 JUIN 2011 (\$)	ACQUISITIONS DE L'ANNÉE (\$)	VIREMENT DE CATÉGORIE ET DISPOSITION(\$)	AMORTISSEMENT ACCUMULÉ (\$)	SOLDE AU 30 JUIN 2012 ¹ (\$)
Améliorations majeures aux bâtiments	725 972	396 563	640 455	(53 853)	1 709 137
Aménagement des terrains	433 535	-	-	(368 660)	64 875
Autres équipements	2 485 865	8 230	-	(1 803 624)	690 471
Bâtiments	13 941 047	808 767	6 482 074	(8 827 839)	12 404 049
Développement informatique	84 562	23 000	-	(34 355)	73 207
Documents de bibliothèque	942 249	24 165	(84)	(849 587)	116 743
Équipements de communications multimédias	137 833	169 400	319	(67 075)	240 477
Équipements informatiques	3 149 780	308 427	(2 617)	(2 884 158)	571 432
Équipements spécialisés / enseignement	4 285 930	1 172 116	-	(3 286 609)	2 171 437
Manuels pédagogiques	183	4 106	-	(500)	3 789
Matériel roulant	50 272	26 864	-	(43 199)	33 937
Mobilier et équipement de bureau	691 690	231 940	-	(650 162)	273 468
Réseau de télécommunication	319	-	(319)	-	-
Terrain	175 521	-	-	-	175 521
TRAVAUX EN COURS					
Améliorations majeures aux bâtiments	782 909	78 764			221 218
Aménagement des terrains		349 840	(640 455)	-	349 840
Bâtiments	6 482 074	57 416	(6 482 074)	-	57 416
TOTAL	34 369 741	3 659 598	(2 701)	(18 869 621)	19 157 017

1. Valeur comptable nette.

SUIVI DÉCOULANT DE L'ARTICLE 18 DE LA LOI METTANT EN ŒUVRE CERTAINES DISPOSITIONS DU DISCOURS SUR LE BUDGET DU 30 MARS 2010 ET VISANT LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2013-2014 ET LA RÉDUCTION DE LA DETTE

La mise en œuvre du plan de réduction des dépenses de nature administrative et de la taille du personnel d'encadrement et administratif se poursuit. L'état de la situation a été transmis aux instances ministérielles.

MESURES CIBLÉES	ÉCONOMIE RÉALISÉE
Plan de réduction de la taille du personnel	Aucune
Dépenses de déplacement (champs 5000, 6000 et 8000)	3 745 \$ (Par rapport à l'objectif de 8 600 \$)
TOTAL	3 745 \$

Notes explicatives :

1. Une seule personne a pris sa retraite et son poste a été comblé.
2. En 2010-2011, l'objectif ayant été dépassé de 8 676 \$, ceci compense pour l'écart entre l'économie en 2011-2012 et l'objectif fixé durant la même année.

REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE DU RÉINVESTISSEMENT QUÉBÉCOIS

Activités de promotion et de recrutement	50 000 \$
Activités de rayonnement international	20 000 \$
Intégration des technologies de l'information	30 000 \$
Soutien à la réussite et revitalisation de la vie étudiante	45 000 \$
Soutien à l'innovation et au développement régional	8 070 \$
TOTAL	153 070 \$

En matière de promotion et de recrutement, les allocations budgétaires consenties ont permis d'assurer une hausse de 1,8 % de la clientèle par rapport à 2010-2011.

Les activités de rayonnement international ont donné lieu à des missions en Nouvelle-Calédonie, à l'Île de la Réunion et en Roumanie. Elles ont permis le recrutement de 18 étudiants dans des programmes techniques.

En ce qui concerne l'intégration des technologies de l'information, mentionnons la reconduction de l'enseignement en anglais, langue d'enseignement, à des étudiants du Cégep de Thetford et la télécollaboration dans les cours de *Humanities* avec les cégeps de Vanier et de Gaspésie et des Îles.

La vie étudiante a été favorisée par le soutien aux activités d'intégration et d'animation.

Le soutien à l'innovation et au développement régional s'est exprimé à travers les travaux de déploiement du Programme institutionnel de recherche.

REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE DU RÉINVESTISSEMENT FÉDÉRAL

La présente reddition de comptes s'applique aux montants non intégrés dans FABES.

ENJEU 1 — Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions

- 1.1 Travaux reliés à l'inclusion dans le PQI 2012-2017 du projet de relocalisation des laboratoires de Technologie de maintenance industrielle.
- 1.2 Mise en œuvre d'une attestation d'études collégiales (AEC) en Traitement de minerai de fer (7^e cohorte) et en Chef de train (4^e et 5^e cohortes).
- 1.3 Production de matériel promotionnel et campagne dans les médias aux fins de recrutement dans les programmes de DEC et d'AEC. Clientèle supérieure à 15 étudiants en 1^{re} année dans cinq programmes techniques sur huit. Clientèles viables en AEC.
- 1.4 Développement d'une plateforme de formation pour parcours individualisés en formation continue.
- 1.5 Programme fonctionnel et technique de l'unité clinique en Soins infirmiers.

RÉALISATIONS : 13 000 \$

ENJEU 2 — Adapter et renforcer les services destinés à la population étudiante

- 2.1 Activités d'animation pour les étudiants autochtones et internationaux. Taux de participation de 60 %.
- 2.2 Activités d'intégration des étudiants internationaux. Taux de rétention de 100 %.
- 2.3 Activités d'animation destinées aux étudiants et valorisation de la langue française.
- 2.4 Ajout de cours-groupes pour diminuer le nombre d'étudiants.
- 2.5 Soutien aux étudiants admis conditionnellement.

RÉALISATIONS : 12 000 \$

ENJEU 3 — Assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante

- 3.1 Maintien des effectifs en soutien aux étudiants et aux enseignants.
- 3.2 Activités d'animation destinées aux enseignants et valorisant de la langue française.
- 3.3 Soutien technique et professionnel aux enseignants dans l'utilisation des technologies de l'information (TIC).

RÉALISATIONS : 20 000 \$

ENJEU 4 — Exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation du Collège

- 4.1** Mise en œuvre du Programme institutionnel de recherche
- 4.2** Publication du 6^e numéro de la revue *Littoral*.
- 4.3** Présentation de divers projets de recherche à des fonds subventionnaires.
- 4.4** Étude préliminaire avec la Ville de Sept-Îles et l'Université McGill sur l'habitat évolutif.
- 4.5** Conclusion d'ententes formelles de partenariat avec d'une part Environnement SCN et d'autre part l'agence MERINOV.
- 4.6** Planification de la mise en œuvre d'une alliance stratégique de 5 CCTT dans le cadre du développement du nord québécois.

RÉALISATIONS : 23 300 \$

RÉALISATIONS : 68 300 \$

MEMBRES DES PRINCIPALES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 30 juin 2012 le conseil était formé des personnes suivantes :

Commission scolaire	Guylaine Lejeune
Conseil des partenaires du marché du travail	Vacant
Employé de soutien	Jean-Pierre Porlier Pier Gilbert
Enseignants	Isa Di Piazza Marc Lavoie
Entreprises de la région	Martine Desbiens (Vice-présidente) Claude Gosselin
Établissement de niveau universitaire	Damien Ferland
Étudiants	Myriam McDonald (Études préuniversitaires) Anne-Sophie Boulianne (Études techniques)
Membres d'office	Donald Bherer (Directeur général) Jacques Delagrave (Directeur des études)
Parents d'étudiants	Évelyn Chalifoux Richard Lapierre
Professionnel non enseignant	Pier Gilbert
Titulaires de diplômes d'études collégiales	Alain Lapierre (Études techniques) Tony Wright (Études préuniversitaires)
Socioéconomiques	Danielle Beaupré Denis Clements (Président)

COMITÉ EXÉCUTIF

Directeur général	Donald Bherer
Employé de soutien (Interne)	Jean-Pierre Porlier
Entreprises de la région (Externe)	Martine Desbiens
Enseignant (Interne)	Marc Lavoie
Socioéconomique (Externe)	Denis Clements

COMMISSION DES ÉTUDES

MEMBRE D'OFFICE

Directeur des études

: Jacques Delagrave

MEMBRES NOMMÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directrice adjointe des études

: Marie-Ève Vaillancourt

Directeur adjoint des études

: Mario Noël

Directeur de la formation continue, des services
aux entreprises et des partenariats d'affaires

: Christophe Bonnal

RESPONSABLES DE PROGRAMME

Arts plastiques

: Reine Saulnier

Langues, lettres et communication

: Isa Di Piazza

Sciences de la nature

: Patricia Saindon

Sciences de l'administration / Sciences humaines

: Nicole Côté

Social Sciences

: Dave McKinnon

Soins infirmiers

: Brigitte Gagnon

Techniques de bureautique

: Sylvie Chenel

Techniques de comptabilité et de gestion

: Michel Spénard

Techniques d'éducation à l'enfance

: Josée Boutin

Techniques de l'informatique

: Carl Gendron

Technologie de l'électronique industrielle

: Mohamed Otmani

Technologie de maintenance industrielle

: Jean Mailhot

Technologie minérale

: Mylène Richard

MEMBRES ÉLUS PAR LEURS PAIRS

Représentants des
employés de soutien

: Brigitte Michaud

Représentants du

: Simon Lacasse

personnel enseignant

: Johanne Charest

Représentants du

: Steve Rouillard

personnel professionnel

: Josée Alain

MEMBRES NOMMÉS PAR L'ASSOCIATION

: Anik Boileau

GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

: Vacant (préuniversitaire)

: Vacant (technique)

PERSONNEL DE DIRECTION ET DE GÉRANCE

Direction générale

: Donald Bherer

Direction des études

: Jacques Delagrave

: Mario Noël

Directeur adjoint des études

: Marie-Ève Vaillancourt

Directrice adjointe des études et aux communications

: Suzie Whittom, adjointe administrative

Direction générale et Direction des études

: Christophe Bonnal

Direction de la formation continue,
des services aux entreprises et des partenariats d'affaires

Direction des ressources
matérielles et financières

: Guy Berthe, directeur

: Alain Cajolet, coordonnateur aux ressources
matérielles

: Anick Roussel, coordonnatrice aux ressources
financières

Direction des technologies de l'information

: Jeanne Desbiens (intérim)

Direction des ressources humaines, affaires
corporatives et communications

: Francis Desbiens

MÉRITE ÉTUDIANT ET BOURSES

La Fondation, en conformité à son programme de bourses d'excellence, a récompensé 34 étudiants méritants, distribuant près de 17 400 \$ recueillis auprès de commanditaires de la région.

BOURSIERS DE LA FONDATION ET DONATEURS

BOURSE D'EXCELLENCE ET MÉDAILLE DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE DU CANADA		
Joëlle Bouchard	Sciences de la nature	Aluminerie Alouette
BOURSE CHRISTIAN PROULX		
Pier-Luc Fournier	Sciences de la nature	Laboratoire Bio-Médic de l'Est et Laboratoire Environex
BOURSE POUR LE MEILLEUR PROGRÈS SCOLAIRE DANS LE SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE		
Sophie Tremblay	Sciences humaines	GRM International
BOURSE POUR LE MEILLEUR PROGRÈS SCOLAIRE DANS LE SECTEUR TECHNIQUE		
Anne-Sophie Boulianne	Techniques de comptabilité et de gestion	Construction RIC (1994) inc.
BOURSE POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS LE SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE		
Jessie Beaulieu	Sciences de la nature	Telus
BOURSE POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS LE SECTEUR TECHNIQUE		
Sandra Boulay	Soins infirmiers	Bouchard, Blanchette Marine Itée
BOURSES POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS CHAQUE PROGRAMME D'ÉTUDES		
Arts plastiques	Patrick Labbé	MD communications
Langues, lettres et communication	Frédérique Bouchard	Caisse d'économies de Sept-Îles
Sciences de la nature	Jade Labrie	Compagnie minière IOC
Sciences humaines	Alexandre Moriset	Numérik Solutions d'affaires
Social Science	Cindy Roy	Compagnie minière IOC
Soins infirmiers	Anabelle Lavallée	Club Voyages Côte-Nord
Techniques de bureautique	Marie-Claude Coulombe	Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles
Techniques de comptabilité et de gestion	Mélanie Pigeon	Mallette
Techniques d'éducation à l'enfance	Nicole Saint-Jean	Immobilière montagnaise Itée
Techniques de l'informatique	Jonathan Vallée	Wainbee / SHCN
Technologie de l'électronique industrielle	Jose Poithily	Arcelor Mittal Mines Canada
Technologie de maintenance industrielle	Jean-Xavier Wakanumune	Arcelor Mittal Mines Canada
RETOUR AUX ÉTUDES		
Sara Parisé	Soins infirmiers	Développement économique Sept-Îles
INTÉGRATION AUX ÉTUDES COLLÉGIALES – PROGRAMME PRÉUNIVERSITAIRE		
Alexis-Daniel Vigneault	Sciences de la nature	Association des parents du Cégep de Sept-Îles
INTÉGRATION AUX ÉTUDES COLLÉGIALES – PROGRAMME TECHNIQUE		
Cloé Gagné	Techniques de bureautique	Association des parents du Cégep de Sept-Îles

PROGRÈS EN FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

Stéphanie Pitre	Langues, lettres et communication	Cain Lamarre Casgrain Wells
-----------------	-----------------------------------	-----------------------------

BOURSES POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS UN PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Animateur en loisirs	Pelash Jourdain	Centre bureautique Sept-Îles
----------------------	-----------------	------------------------------

Traitement du minerai de fer	Martial Lévesque	Cégep de Sept-Îles
------------------------------	------------------	--------------------

Transport ferroviaire — Chefs de train	Éric Courcy	Cégep de Sept-Îles
--	-------------	--------------------

BOURSES POUR L'ENGAGEMENT DANS UN PROGRAMME D'AEC

Animateur en loisirs	Nathalie Simon	Cégep de Sept-Îles
----------------------	----------------	--------------------

Traitement du minerai de fer	Alexandre Cumming	Cégep de Sept-Îles
------------------------------	-------------------	--------------------

Transport ferroviaire — Chefs de train	Régis Caouette	Cégep de Sept-Îles
--	----------------	--------------------

BOURSES D'ENCOURAGEMENT À L'INSCRIPTION DANS UN PROGRAMME NON TRADITIONNEL D'AEC

Traitement du minerai de fer	Laurie Beaupré
------------------------------	----------------

Transport ferroviaire — Chefs de train	Suzie Landry
--	--------------

BOURSE D'ENCOURAGEMENT À LA POURSUITE D'UNE CARRIÈRE SUR LA CÔTE-NORD

Michaël Rioux	Technologie de maintenance industrielle	Métal-7
---------------	---	---------

FINALE D'UN CONCOURS CULTUREL

Philippe Fournier	Arts plastiques	ROCHE Itée Groupe conseil
Patrick Labbé	Arts plastiques	
Myriam McDonald	Arts plastiques	

FINALE LOCALE DU CONCOURS SCIENCE ON TOURNE!

Paul Leblanc	Sciences de la nature	ROCHE Itée Groupe conseil
Paul Poirier	Sciences de la nature	
Michel Blouin Robitaille	Sciences de la nature	

MEILLEURE PERFORMANCE SPORTIVE

David Luepack	Technologie de l'électronique industrielle	Cliffs Natural Resource
Pier-Luc Fournier	Sciences de la nature	

AUTRES BOURSES**BOURSE DE L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE LA CÔTE-NORD**

Jérémie Beaudin	Soins infirmiers
Andréanne Pelletier	

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de Sept-Îles;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
 - ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
 - n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.
 - La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :
 - se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
 - ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
 - ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives

auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle ou apparente, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les trente (30) jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande d'être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code recommande au conseil d'administration la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

En 2011-2012, aucun cas n'a été traité dans le cadre de l'application du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs.



CONTRE VENTS ET MARÉES, 40 ANS D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL À SEPT-ÎLES

LES ANNÉES '71-'80

L'ÉPOQUE DES ROULOTTES ET DU CAMPUS MINGAN

L'année 1971 marque le début de l'enseignement collégial à Sept-Îles. C'est un début modeste : 91 étudiants dans des locaux loués pendant quelques mois puis par la suite dans des unités préfabriquées. Tout est à faire car, contrairement à d'autres régions, la transition vers les cégeps issus de la réforme du système de l'éducation ne se fait pas à partir d'établissements existants. Les préoccupations d'ordre organisationnel sont omniprésentes, qu'il s'agisse des besoins en locaux ou en personnel. C'est l'époque des roulottes avec ses additions d'espace au fil des ans. Difficultés de recrutement, taux de roulement élevé, tâches multiples sont aussi le lot de cette organisation naissante.

Au niveau corporatif, c'est l'époque du Campus Mingan rattaché au Collège régional de la Côte-Nord, avec son pendant le Campus Manicouagan de Baie-Comeau où d'ailleurs le siège social est situé. Comme dans d'autres régions du Québec, ce type de structure corporative se révélera inadéquat : difficultés de communication, lourdeur de fonctionnement, faible marge de manœuvre et, à la base, réalités distinctes sont en effet source de tensions.

Le climat social de cette période est particulièrement difficile au plan des relations de travail : qu'on pense seulement que le printemps 1972 fut marqué par la grève générale du Front commun des grandes centrales syndicales, l'emprisonnement des chefs syndicaux et, dans notre région, le blocus de la route par les syndiqués isolant ainsi pendant quelques jours Sept-Îles du reste du Québec. La question nationale et les clivages idéologiques marquent aussi fortement le climat social de cette période avec les débats et les mobilisations qu'ils suscitent. Le Campus Mingan n'échappe pas à ces grands courants qui agitent le Québec.

Malgré ce contexte peu facilitant, l'enseignement collégial à Sept-Îles se bâtit. Le personnel est jeune et il est animé par l'enthousiasme et la volonté de bien faire. La configuration des lieux et la proximité d'âge avec les étudiants contribuent de surcroît à créer une atmosphère familiale. Les occasions de se rassembler sont fréquentes chez le personnel, les étapes d'acquisition de volumes à la bibliothèque étant notamment prétextes à partager et célébrer.

En 1971, l'offre de programmes à l'enseignement régulier porte sur les programmes de Sciences, de Sciences humaines, de Techniques infirmières, de Techniques administratives et d'Électrotechnique. En 1978, s'ajouteront le programme d'Arts plastiques, celui de Secrétariat de même que la reconnaissance enfin consentie par le ministère d'une voie de sortie en Électrotechnique, soit électrodynamisme, cette reconnaissance étant accordée suite à la mise en place d'une formule inédite d'enseignement coopératif. L'éducation des adultes n'est pas en reste, les interventions étant concentrées sur la formation à temps partiel en langues et en administration et certaines initiatives de formation sur le territoire. De leur côté, les services aux étudiants se structurent mais sont limités par le

manque de locaux à vocation sportive et culturelle. Un comptoir alimentaire fait par ailleurs office de cafétéria.

De 1971 à 1976, le nombre d'étudiants progresse à l'enseignement régulier jusqu'à atteindre 348 alors que l'éducation des adultes enregistre de son côté 954 inscriptions-cours en 1976. L'année suivante, en 1977, le nombre d'étudiants sera porté à 600 à l'enseignement régulier du fait de la double promotion découlant de l'abolition de la 7^e année au niveau primaire. L'année 1977 est donc une année charnière d'autant plus que plusieurs nouveaux employés s'ajoutent (trente nouveaux enseignants se joignent à la trentaine d'anciens), qu'une nouvelle programmation institutionnelle est élaborée et que sont adoptées des politiques innovatrices : Politique de support à la recherche, à l'expérimentation et à la création, Politique de valorisation du français et Politique d'ouverture au milieu de la bibliothèque et de l'audiovisuel.

En mai 1978, le ministère donne le feu vert pour procéder à l'élaboration des plans et devis de construction d'un édifice permanent et, en mai 1979, il crée deux corporations autonomes à Sept-Îles et Baie-Comeau. Le Cégep compte alors 125 employés et leur moyenne d'âge est de 31 ans. En juillet 1980, le Cégep de Sept-Îles est officiellement constitué et le déménagement dans le nouvel édifice est complété en janvier 1981. À l'automne 1980, le nouveau cégep accueille 674 étudiants à l'enseignement régulier.

Cette décennie des années '70 est celle des pionniers qui ont mis en place, avec des moyens souvent réduits, les assises de l'enseignement collégial à Sept-Îles. Plusieurs noms pourraient être évoqués. Toutefois, la contribution très significative du directeur du Campus, M. Octave Deraps, mérite à elle seule d'être signalée.

LES ANNÉES '80-'90

ESSOR INSTITUTIONNEL ET CRISE DU FER

La décennie des années '80 est d'abord marquée par l'essor institutionnel découlant du déménagement dans un bâtiment permanent, de l'acquisition du statut de cégep autonome et de diverses initiatives de développement.

À l'enseignement régulier, l'offre de formation s'enrichit : Techniques de l'informatique en 1982, Études amérindiennes en 1983 et programmes dispensés en anglais (« Science » et « Social Science ») en 1986. Avec ces deux derniers ajouts à sa programmation, le Cégep consacre son ouverture aux besoins de formation des communautés autochtone et anglophone du territoire et affirme pour les années à venir un aspect important de son identité institutionnelle. En ce qui concerne la formation aux autochtones, celle-ci se fait tant en partenariat avec les communautés qu'avec l'appui du ministère. La clientèle à l'enseignement régulier progresse de 674 étudiants en 1980 jusqu'à 908 étudiants en 1985; elle diminuera par la suite pour se situer au terme de la décennie sensiblement au même niveau qu'au début de celle-ci soit 699 étudiants, la moyenne se situant pour les années '80-'90 à 803 étudiants. En 1985, le programme de Secrétariat devient Techniques de bureau et en 1988 Techniques infirmières devient Soins infirmiers. De plus, en 1985, sous l'impulsion du Conseil des collèges, le Cégep adopte une Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, prélude à d'autres initiatives qui marqueront la décennie suivante.

L'éducation des adultes affiche de son côté durant cette décennie une moyenne annuelle de 2558 inscriptions-cours (comparativement à 950 à la fin de la décennie précédente), 66 % des cours étant

de la formation professionnelle. Peu à peu, lorsque la demande le permet, des formations à temps plein sont aussi offertes : Techniques administratives, Programmeur-analyste, Mécanicien d'entretien d'aéronefs, Électrotechnique, Ventes et marketing, Conduite de véhicules de promenade, Gestion financière informatisée, Création ou expansion d'entreprises, Accès aux carrières technologiques, Tourisme, Techniques infirmières, Vente de biens immobiliers, Éducation spécialisée, Bureautique et comptabilité et Techniques de bureau. Le service d'éducation des adultes s'implique aussi dans l'enseignement à distance, la formation sur mesure, la reconnaissance des acquis, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et enfin la réponse aux besoins de l'industrie des pêches maritimes.

Par ailleurs, des percées significatives sont réalisées dans des domaines complémentaires aux activités de formation proprement dites :

- Entente-cadre de collaboration avec l'UQAC, prise de position sur le développement des services universitaires et formation d'un regroupement pour les services universitaires sur la Côte-Nord.
- Sous l'égide de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), projet de coopération en physique et en automatismes avec le lycée technique d'Ouagadougou au Burkina Faso. Les enseignants Gaétan Morissette et Ernest Carbonneau participent activement à ce projet.
- Colloque pancanadien sur le développement des régions nordiques.
- Réalisation de recherche en optique (Subhash Biswas), conception de logiciel en chimie (Clément Pouliot), recherche en histoire (Gaston St-Hilaire), publication en littérature (Viateur Beaupré), guide pédagogique pour l'enseignement de la philosophie aux autochtones (Pauline Jean), production audiovisuelle (Jean-François Boivineau), activités de rayonnement du département d'Arts plastiques et recherches-actions du Service d'éducation des adultes.

Au niveau de la vie étudiante, signalons la création d'une coopérative étudiante, une équipe de hockey du collège active de 1984 à 1988 (« Les Voyageurs »), un premier Mérite étudiant, des échanges d'étudiants, une première relance des finissants, une semaine culturelle innue... La tenue des Jeux du Québec à Sept-Îles en 1984 donne lieu pour sa part à un legs important d'infrastructures sportives au Collège, soit une piste d'athlétisme et des terrains de tennis. Enfin, des travaux sont menés pour implanter auprès des étudiants une approche d'entraide vocationnelle.

Cette décennie est aussi celle où l'informatique devient de plus en plus présente tant dans les activités de formation que dans la gestion et la pédagogie. De nouveaux équipements et systèmes de gestion sont acquis qui assurent le passage des systèmes collectifs aux systèmes décentralisés sur miniordinateurs puis ensuite sur microordinateurs. Les applications pédagogiques de l'ordinateur sont à l'honneur et donnent lieu à diverses expérimentations. Des investissements en équipements totalisant 800 000 \$ sont aussi effectués à même les fonds propres du Collège, et ce pour les besoins des programmes de formation. La recherche d'une solution d'hébergement pour les étudiants provenant de l'extérieur de Sept-Îles et Port-Cartier fait également l'objet de travaux.

Cependant, tout cet essor institutionnel est assombri par la crise du fer qui frappe durement l'économie régionale dès le début de la décennie et dont l'impact sur le Collège se fait particulièrement sentir dans la deuxième moitié de celle-ci. Cette crise met un frein à une période de croissance régionale d'une trentaine d'années et elle ne s'achèvera qu'en 1989 avec la perspective d'une diversification industrielle majeure. Ce contexte difficile a toutefois amené le Collège à s'impliquer activement dans diverses instances régionales de développement : comité de

reclassement de la main-d'œuvre, comité d'aide au développement des collectivités, comité d'adaptation de la main-d'œuvre, conférence socio-économique de la Côte-Nord...

Trois rondes de négociation provinciale marquent aussi cette décennie de même que deux compressions budgétaires du ministère. Cependant, suite à des représentations, ce dernier prendra davantage en compte la réalité des collèges de petite taille lors de la refonte du processus d'allocation budgétaire.

LES ANNÉES '90-'2000

REPRISE ÉCONOMIQUE ET RÉFORMES

Au plan régional, la décennie '90 s'amorce sous le signe de la relance économique. L'implantation d'Aluminerie Alouette assure en effet une diversification industrielle longtemps recherchée et vient compenser les pertes d'emploi des années '80 dans l'industrie minière. La construction du barrage SM-III constitue un autre temps fort de cette relance qui, soulignons-le, s'appuie sur une forte mobilisation du milieu auquel le Cégep s'associe pleinement.

Le décès tragique de l'enseignant Simon Proulx et de son fils Christian, étudiant au Collège, lors de leur ascension du mont McKinley en 1992 jettera momentanément une ombre sur ce début de décennie. Cependant, cet événement donne lieu à une forte démonstration de solidarité du milieu.

En 1993, le ministère de l'Éducation procède à une réforme majeure de l'enseignement collégial qui nécessite pour sa mise en œuvre des efforts importants. Cette réforme implique une redéfinition des programmes de formation autour de la notion de compétences, une décentralisation de leur élaboration et l'instauration en gestion pédagogique d'une approche-programme. En contrepartie, les cégeps sont soumis à un processus de reddition de comptes à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Cette dernière requerra d'ailleurs, en complément d'une politique d'évaluation des apprentissages déjà en place, l'élaboration d'une politique d'évaluation des programmes et commandera dans le réseau collégial des opérations d'évaluation de programmes. À la fin de la décennie, l'obligation de résultats viendra compléter cette réforme avec l'exigence d'un plan de réussite.

De sa propre initiative, le Cégep de Sept-Îles met en œuvre, pour sa part, certaines réformes. Ainsi, il se dote en 1992 d'une planification stratégique, anticipant en cela l'obligation qui sera faite aux collèges dans la décennie suivante. Cet exercice est renouvelé en 1998 et il intègre alors le projet éducatif défini l'année précédente. La nécessité d'une accentuation de la promotion des programmes techniques suscite également la mise en place d'un plan d'action.

À l'enseignement régulier, 802 étudiants fréquentent en moyenne annuellement le cégep durant cette décennie. La Session d'accueil et d'intégration est implantée en 1993 de même que deux nouveaux programmes, soit Techniques d'analyse d'entretien en 1993 (qui deviendra Technologie de maintenance industrielle en 1998) et Techniques d'éducation à l'enfance en 1999. La formule d'alternance travail-études est appliquée aux programmes d'Électrotechnique (qui deviendra Technologie de l'électronique industrielle en 1998) et Techniques d'analyse d'entretien; elle fait de plus l'objet d'un colloque régional. Pour ce qui est de la formation aux autochtones, elle fait l'objet d'une révision importante, le programme d'Études amérindiennes étant remplacé par de nouvelles mesures, soit un programme d'un an visant l'intégration aux études collégiales et le profil « Culture innue et société » en Sciences humaines. Avec la réforme, ce programme d'intégration sera toutefois

remplacé par la Session d'accueil et d'intégration et une séquence de cours culturellement harmonisés en français et en philosophie. Le secteur anglophone se verra pour sa part enrichi par la possibilité donnée aux étudiants de suivre des cours de formation générale en anglais.

À la formation aux adultes, le nombre moyen d'inscriptions-cours diminue de 17 % par rapport à la décennie précédente pour se situer en moyenne annuellement à 2120, les cours de formation technique continuant de dominer avec 62 % des inscriptions-cours. Les formations à temps plein prennent de plus en plus d'importance notamment auprès des autochtones. Les programmes à temps plein suivants leur sont ainsi dispensés : Techniques d'éducation spécialisée, Bureautique, Animation radiophonique, Arts plastiques, Techniques d'éducation en service de garde, Langue et culture innues, Intervention en loisirs, Bureautique et administration, Service social et gérontologie. Mentionnons les autres programmes dispensés à temps plein : Hydraulique, pneumatique et automatismes, Électrotechnique générale, Électronique industrielle, Techniques de bureau, Bureautique et comptabilité, Accès aux carrières technologiques, Initiation à l'administration, Actualisation en bureautique, Techniques d'éducation en service de garde, Secrétaire-trésorier de municipalités, Vente de biens immobiliers, Ébénisterie, Démarrage d'entreprises, Tourisme, Prospection minière, Gestion financière informatisée, Techniques d'éducation spécialisée et Actualisation en soins infirmiers.

En complément aux activités de formation, soulignons des publications en histoire régionale (Gaston St-Hilaire) et en astronomie (Gaétan Morissette), la formation du Conseil d'orientation des services universitaires suivie de la conclusion d'une entente de services entre le Cégep et l'UQAC et enfin la mise en place de la Fondation du Cégep de Sept-Îles.

Cette décennie voit aussi l'arrivée de l'Internet et un développement notable de la microinformatique. Une solution d'hébergement prévoyant 10 unités de logement est par ailleurs mise en place et la bibliothèque fait l'objet d'un réaménagement qui la met mieux en valeur.

Le Cégep est enfin actif dans la présentation de divers mémoires : à la Commission parlementaire sur l'enseignement collégial, à la Commission sur l'avenir du Québec et à la Commission des états généraux sur l'éducation. Cette décennie voit néanmoins des compressions budgétaires être exercées par le ministère.

DE 2000 À AUJOURD'HUI

REDRESSEMENT ET EFFERVESCENCE

La période qui va de 2000 à aujourd'hui est marquée par des menaces qui vont poser des défis de taille au Collège et nécessiter de sa part des actions de redressement. La première de ces menaces est commune à plusieurs régions du Québec : elle concerne la baisse de clientèle liée au déclin démographique et au décrochage scolaire. C'est ainsi que de 759 à l'enseignement régulier en 2000, le nombre d'étudiants passe à 564 en 2005, soit une baisse de 26 %. Des programmes spécifiques éprouvent des difficultés de recrutement et doivent temporairement suspendre une année; c'est le cas de Techniques de bureautique et de Techniques de l'informatique.

Cette tendance est renversée à partir de 2006 suite à une série d'interventions visant un repositionnement du Collège et une amélioration de sa notoriété. Ces interventions ont pour effet de rétablir les effectifs étudiants à l'enseignement régulier au même niveau qu'au début de la période (738 étudiants en 2011 par rapport à 759 en 2000). Ces interventions de redressement portent sur :

- Des campagnes de promotion et de recrutement mieux structurées et plus créatives.
- Une percée significative à l'international qui amène les étudiants internationaux à une proportion de 10 % de la clientèle totale.
- La revitalisation de la vie étudiante, tant au niveau culturel que sportif, et la reconnaissance de l'engagement étudiant.
- Une ouverture au milieu par la tenue fréquente d'événements d'envergure.
- Des initiatives d'ajout de valeur aux programmes : ententes DEC-BAC, projets de télécollaboration et de téléenseignement, extension de la formule d'alternance travail-études en Techniques de bureautique et Techniques d'informatique, externat en Soins infirmiers...
- Des activités de rayonnement de nature artistique, culturelle et scientifique (Zoot Band, Troupe les Fou-Tracs, Étend'arts, expositions d'œuvres d'art...)

Une deuxième menace à laquelle le Collège est confronté a trait à la remise en cause de l'existence même des cégeps, soit en raison du sous-financement chronique qui les affecte ou parce que, épisodiquement, leur abolition apparaît à des groupes d'intérêts comme une solution indiquée aux problèmes qui les confrontent. Pour faire échec à cette menace, le Collège s'associe activement aux actions menées par la Fédération des cégeps, actions qui amènent d'une part la reconnaissance par le ministère du problème du sous-financement (et une amorce de solution) et d'autre part qui recadrent le débat sur l'avenir de l'enseignement collégial. En parallèle, le Cégep de Sept-Îles s'applique à assurer son ancrage dans l'enseignement supérieur par une importance plus grande donnée à sa mission de recherche et la promotion d'un modèle de développement intégré de l'enseignement supérieur en région.

Dans le premier cas, cela donne lieu à une structuration des activités de recherche qui s'exprime formellement en 2011 par un Programme institutionnel de recherche et un Plan quinquennal de développement des infrastructures et équipements de recherche s'articulant tous deux autour de huit créneaux spécifiques. Parmi ceux-ci, mentionnons la maintenance industrielle pour laquelle la reconnaissance du statut de Centre collégial de transfert de technologie est obtenue en 2008 puis renouvelée en 2011, suite à une nécessaire réorientation de la gestion du centre autour de l'Institut technologique de maintenance industrielle. Soulignons également le créneau de l'écriture nord-côtière qui donne lieu depuis 2006 à une publication annuelle de prestige, la revue *Littoral*. Par ailleurs, suite à l'adoption de différentes politiques encadrant la recherche, l'admissibilité du Collège aux programmes fédéraux de financement est confirmée en 2011.

Dans le second cas, la défense et la promotion des services universitaires s'inscrivent dans la logique d'interventions faites par le Collège depuis de nombreuses années. À partir de 2005, ces interventions s'intensifient en raison de la mise de l'avant par la CRÉ Côte-Nord d'une approche pan-régionale de développement des services universitaires jugée non viable et contraire aux intérêts de la région de Sept-Îles–Port-Cartier. Le modèle proposé par le Collège et ses partenaires s'appuie sur une synergie étroite entre les ordres d'enseignement collégial et universitaire et sur des avancées concrètes sur le terrain tels qu'en témoignent l'hébergement au Collège du Centre d'études de l'UQAC en 2003, le démarrage de programmes à temps plein, la mise en place d'unités de recherche et finalement le projet de pavillon universitaire financé par Aluminerie Alouette et annoncé par le premier ministre du Québec en octobre 2011.

Durant toutes ces années, le Cégep de Sept-Îles voit par ailleurs son expertise se consolider et s'affirmer dans trois domaines :

- L'industriel lourd (minier et métallurgique), soit plus spécifiquement la maintenance industrielle, l'électronique industrielle, la minéralurgie et les opérations ferroviaires.
- Le soutien au développement des communautés autochtones dont les besoins évoluent vers la formation en vue d'emplois hors-communautés, la mise à niveau des candidats aux formations et des interventions de recherche structurantes.
- L'utilisation des technologies de l'information aux fins de déploiement des services sur le territoire et à l'extérieur de celui-ci, d'une flexibilité accrue dans la prestation des activités et de gains d'efficacité.

L'offre de formation s'enrichit à l'enseignement régulier avec l'ajout du programme de Technologie minérale en 2011. Auparavant, le programme de Techniques d'éducation à l'enfance avait conclu une entente de partenariat avec le Centre de la petite enfance « Sous le bon toit » en 2000 et le programme de Techniques administratives était devenu Techniques de comptabilité et de gestion en 2002.

La formation continue, de son côté, affiche durant cette période une moyenne annuelle de 1720 inscriptions-cours se situant pour l'essentiel dans le cadre de programmes à temps plein. Certains de ces programmes concernent des clients internationaux (Maintenance mécanique) ou les autochtones (Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques d'éducation spécialisée, Soutien informatique à l'apprentissage, Bureautique et comptabilité, animateur en loisirs et Journalisme et animation radiophonique). D'autres s'adressent à une clientèle plus large (Techniques d'opération de systèmes industriels, Techniques d'éducation spécialisée, Gestion financière informatisée, Intervention en milieu carcéral, Conseils financiers, Traitement de minerai de fer, Officier de sécurité incendie, Chef de train...). Par ailleurs, la formation sur mesure prend de plus d'importance et est appelée à constituer une voie d'avenir.

Perceptible avant la crise financière de 2008, l'effervescence économique régionale marque les années subséquentes : développement hydroélectrique de La Romaine, phase III d'expansion d'Aluminerie Alouette, augmentation de production chez les entreprises minières établies et arrivée de nouvelles entreprises du même domaine ou opérant dans d'autres industries...et le Plan Nord du gouvernement qui vient confirmer et fournir un cadre à tous ces projets.

Toute cette effervescence économique pose pour le Collège le défi de demeurer en phase avec ce développement et d'apporter une contribution significative en matière de formation des ressources humaines. L'augmentation de la capacité physique (et ses corollaires humain et financier) devient ainsi une priorité pour le Cégep comme l'illustre les réalisations et chantiers suivants :

- Construction en 2011 d'un pavillon de 2 500 mètres carrés, le pavillon ArcelorMittal, pour héberger le programme de Technologie minérale et l'Institut technologique de maintenance industrielle (CCTT), ce pavillon a été réalisé dans le cadre du programme gouvernemental d'infrastructure du savoir et a reçu un appui financier significatif des acteurs suivants : ArcelorMittal Mines Canada, Cliffs Mines Wabush, Compagnie minière IOC, Aluminerie Alouette et Développement économique Sept-Îles.
- Aménagement d'un Centre d'études collégiales à Port-Cartier.

- Construction de résidences étudiantes.
- Projet de relocalisation des laboratoires de Technologie de maintenance industrielle dans un nouveau pavillon.
- Transformation de la bibliothèque, projet qui est au cœur des travaux de la Fondation du Cégep.
- Aménagement d'unité clinique en Soins infirmiers.
- Projet de pavillon dédié spécifiquement à la recherche.

Soulignons qu'antérieurement, les Jeux du Québec de 2007 avaient permis au Collège de bénéficier d'un terrain de soccer à surface synthétique et que d'importants travaux de transformation avaient touché des locaux du bâtiment principal : gymnase (mur d'escalade), palestre, cafétéria, auditorium, laboratoires de sciences, salles multimédias...

Ce qui émerge au terme de cette période et donc de 40 ans d'enseignement collégial à Sept-Îles est la constitution d'un véritable pôle de savoir appelé à jouer un rôle actif dans le développement de sa communauté et à rayonner à l'échelle du Québec.



CÉGEP DE SEPT-ÎLES
175, De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) Canada
G4R 5B7

